

# Mobilités

António de Almeida Mendes  
Elisa Andretta  
Leyla Dakhli  
Delphine Diaz  
Alexandre Dubé  
Angéline Escafré-Dublet  
Jérémie Foa  
Hervé Georgelin  
Nancy L. Green  
Wolfgang Kaiser  
Hans Krabbendam  
Yves Krumenacker  
Claude Markovits  
Natalia Muchnik  
M'hamed Oualdi  
Paul-André Rosental  
Philippe Rygiel  
Marie Salaün  
Simon Sarlin  
Jonathan Spence  
Claire Zalc

*Comptes rendus*



**Wolfgang Kaiser (dir.)**

*Le commerce des captifs. Les intermédiaires dans l'échange et le rachat des prisonniers en Méditerranée, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*  
Rome, École française de Rome, 2008, 406 p.

Fruit d'une rencontre organisée en 2002 à l'École française de Rome, l'ouvrage réunit dix-neuf contributions autour des acteurs, des pratiques et des normes d'une économie de la rançon dans la Méditerranée des temps modernes. Les articles classés selon un plan géographique et chronologique détaillent successivement, et le plus souvent pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les exemples tunisiens, maltais, ibérique, italiens, hollandais, français, et indirectement les cas algérois, tripolitain et levantins. L'objectif ici n'est pas d'étudier l'esclavage en Méditerranée. Dans l'introduction de l'ouvrage, Wolfgang Kaiser distingue, d'une manière peut-être trop asymétrique, les captifs des esclaves. Les premiers, à la différence des seconds, étaient détenus de façon provisoire. Ils avaient une valeur d'échange et non pas un prix.

En se concentrant ainsi sur les captifs, il s'agit surtout d'envisager leur rachat comme un outil privilégié d'observation des relations entre terres d'Islam et rives européennes de la Méditerranée. Selon cette approche fructueuse, l'économie de la rançon révèle, au fil des différentes contributions, l'ambivalence d'« échanges conflictuels » (p. 318) dans une aire pluriculturelle. Les activités corsaires mettaient à mal les économies méditerranéennes autant qu'elles en constituaient un « lubrifiant » (p. 5). La couronne d'Espagne interdisait en théorie le commerce avec les territoires musulmans mais autorisait certains échanges

commerciaux afin de mener à bien le rachat des captifs. À Malte, la fréquence des contacts induits par ce type d'opérations n'empêchait pas la constitution d'une frontière que les institutions religieuses auraient, selon Anne Brogini, édifiée jusque dans les esprits.

Pour leur part, les souverains musulmans ne refusaient pas de se commettre dans la négociation ou le négoce pour racheter leurs coreligionnaires. Réitéré par Michel Fontenay, le point de vue selon lequel les rachats étaient moins fréquents sur les rives sud doit être nuancé. Les terres musulmanes n'ont pas produit les mêmes types d'archives que les administrations européennes. Une majorité de contributions fait, de surcroît, allusion à la circulation des intermédiaires, des techniques et des termes des rachats de part et d'autre de la Méditerranée. Des mots arabes tels qu'*al-fakāk* (la rançon), *al-ḥiyya* (le salut) pouvaient changer de sens et devenir d'usage courant dans les lexiques latins de la rédemption. *Alfaqueque* désignait un intermédiaire dans les opérations de rachat, *alafia* des négociations directes sur les côtes razzisées.

À Malte et Tunis, des sociétés mixtes de rachat étaient formées par des chrétiens et des musulmans. Des médiateurs aux appartenances multiples (morisques, juifs, renégats), des religieux et des négociants agissaient sur les deux rives. Dans son article sur les réseaux et techniques de rachat à Tunis au XVII<sup>e</sup> siècle, Sadok Boubaker évoque ainsi les affaires de Mohammad Corraḥ, marchand installé à Palerme entre 1607 et 1614, et les actions d'Abu Ghayth Al Qashshash, un saint du début du XVII<sup>e</sup> siècle qui œuvra pour le rachat de captifs en s'appuyant sur un réseau de *zaouïas* actif jusqu'en Syrie et en mobilisant des revenus tirés de *habous* (actes de fondation d'insti-

tutions charitables qui impliquent de déclarer comme inaliénables des biens immobiliers et de désigner des bénéficiaires des revenus tirés de ces biens).

Cette dualité entre échanges et conflits était également perceptible au sein de chacune des sociétés engagées dans des procédures de rachat. Les acteurs individuels et collectifs impliqués dans ces lourdes entreprises étaient amenés à se concurrencer autant qu'ils pouvaient s'épauler. Aucune institution ne s'imposait dans les différentes étapes du rachat. Ces opérations nécessitaient du temps, des moyens matériels et humains diversifiés. Elles constituaient, selon Bernard Vincent, des sorties improbables de la captivité. Dans ce contexte instable, les articles de Francisco Andújar Castillo, Juan Francisco Pardo Molero et Natividad Planas confirment qu'il ne faut pas surestimer l'action des ordres religieux. Les familles de captifs n'attendaient pas leur intervention. Elles élaboraient des stratégies d'urgence. Rafael Benítez décrit ainsi les démarches de la mère de Miguel de Cervantès qui, en 1578, se fit passer pour veuve et prétendit qu'elle avait déjà consacré 300 ducats à la libération d'un autre fils avant d'obtenir une licence d'exportation de marchandises de Valence vers Alger. Les familles de captifs plus modestes recherchaient des recours au plus proche, parmi ceux qui paraissaient être les intermédiaires les plus crédibles. Les rachats menés par les particuliers étaient de fait majoritaires, du moins dans la péninsule Ibérique.

Selon ces perspectives de recherche qui tendent à valoriser la pluralité d'interventions plutôt que les évolutions linéaires, les institutions liées au rachat ne furent ni engagées dans un processus de laïcisation, ni pleinement tenues par les administrations étatiques. La *Santa Casa* napolitaine, l'*Arciconfraternità* sicilienne et le *Magistrato* de la république de Gênes, étudiés respectivement par Giuliana Boccadamo, Giuseppe Bonaffini et Luca Lo Baso, ont simultanément eu recours à différents types d'agents et d'intermédiaires : des religieux bien sûr, des renégats pour l'institution napolitaine et des négociants pour partie juifs dans le cas génois. Ces cercles ne cessaient de s'entrecroiser : en examinant les entreprises lancées pour libérer le jésuite Jean de la

Goutte entre 1553 et 1555, Pierre-Antoine Fabre montre comment une médiation laïque autorisait un rapport de troc entre deux partenaires et limitait « les engagements financiers de l'ordre [jésuite] » (p. 326). Dans ces conflits et associations autour des rachats, au final, les perdants de cette économie de la rançon étaient avant tout les captifs et leurs parents. Amenés à s'endetter, ils pouvaient devenir redevables des ordres de rédempteurs et de toutes sortes de médiateurs qui savaient jouer de leurs savoirs et de leurs réseaux.

Mais les auteurs de cet ouvrage ne s'arrêtent pas là. En plus de ces apports analytiques, les différentes contributions creusent et élargissent des pistes d'exploration des techniques financières de rachat. L'examen de ces techniques permet d'articuler histoire sociale et histoire économique et d'aller au-delà des lectures culturalistes de la course et de la captivité. La mise en place des *Arcas da Piedade* afin de collecter les dons dans le Portugal du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'attribution de licences commerciales par la monarchie espagnole, l'établissement de contrats de rachat facilitant le transfert d'argent sur le modèle des « lettres de change », les jeux sur les changes monétaires permettent de comprendre comment l'économie de la rançon a renforcé des autorités locales ou royales et contribué à l'émergence d'un secteur de services tel que les associations mutualistes constituées par les marins ligures dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. L'attention portée à ces techniques permet aussi de suivre des flux financiers qui n'achevaient pas forcément leur course vers le sud mais pouvaient se redéployer vers le nord « *via* des opérations de crédit » (p. 316).

En marge d'une économie de la rançon, l'ouvrage invite enfin à explorer plus en profondeur les effets sociaux d'une captivité sur le milieu d'origine du bénéficiaire du rachat. Une des dernières contributions, celle de Gillian Weiss, s'attache ainsi à montrer comment la captivité d'un Languedocien minait les fondations patriarcales d'une famille de la France pré-révolutionnaire. Ce XVIII<sup>e</sup> siècle, marqué par un reflux de la course et l'intensification des interactions diplomatiques étudiées par Christian Windler, reste malgré tout la période

la moins explorée dans cet ouvrage foisonnant de cas concrets et d'approches novatrices de la captivité et de l'échange en Méditerranée.

M'HAMED OUALDI

**Federica Ruspio**

*La nazione portoghese. Ebrei ponentini e nuovi cristiani a Venezia*

Turin, Silvio Zamorani Editore, 2007, 358 p.

On connaît la formidable dispersion mondiale de la diaspora judéo-portugaise après l'établissement de l'Inquisition au Portugal en 1536. À tel point que, dès avant l'union des couronnes portugaise et espagnole de 1580, le terme de *Nação* désigne les seuls juifs d'origine portugaise, et ce même lorsqu'ils sont nés en Espagne. L'historiographie sur cette question est dense et de qualité. Ainsi l'exercice d'activités marchandes et financières d'une part, le culte de la « portugalité » d'autre part, furent autant de facteurs de cohésion, de vecteurs d'acculturation ou d'éléments fixateurs de la « nation portugaise ». L'affirmation de la *Nação* dans les États de l'Europe se caractérise par l'attachement au pays et à la culture des ancêtres tout autant que par l'énonciation de différences entre juifs et non juifs, entre juifs portugais et juifs non portugais. Le religieux, la langue et le patronyme sont des éléments importants de différenciation au sein des sociétés d'accueil, mais ce sont aussi des éléments de fixation de la conscience de l'origine au sein de la diaspora. Certes, il ne s'agit pas de « créations » de l'exil. Dès avant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ni l'hébreu ni l'alphabet hébraïque ne sont plus employés par les judaïsants du Portugal. Par ailleurs, la prégnance du nom est moins marquée que dans d'autres communautés marchandes de type familial du fait que les règles de transmission du double patronyme restent très aléatoires dans le monde portugais et que l'appellation a pu varier énormément entre les parents et les enfants. Entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, des milliers de juifs ibériques arrivent à Venise en provenance du Portugal, de Castille ou des Pays-Bas espagnols.

L'ouvrage de Federica Ruspio se résume à deux problématiques centrales : comment expliquer que Venise soit devenue dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle l'un des grands centres du marranisme en Europe et que l'ascension des juifs portugais ait été si rapide ? L'étude des alliances endogamiques prioritaires (entre cousins, oncles et nièces, etc.), de la mobilité géographique et de la spécialisation économique donne à voir une communauté active dans le commerce intra-méditerranéen et particulièrement bien intégrée dans la vie de la cité. Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que la Méditerranée orientale est sur le point d'être historiquement dépassée par les dynamiques du grand commerce atlantique, que les Ottomans, les Français ou les Anglais imposent leur puissance de feu, que la peste fauche 46 000 âmes, le port de Venise affiche une enviable réussite marchande. Un boom qui repose sur le trafic des épices, du coton, de la soie et du sucre entre le Levant, le Ponant, la Méditerranée et l'Atlantique. Entre 1630 et 1640, la communauté est à son apogée avec près de 2 500 membres. S'agit-il d'un calcul économique de la part des élites politiques de la République qui chercheraient à consolider, après 1580, les liens commerciaux entre Venise, les ports du Levant, du Ponant et de la péninsule Ibérique ? La persécution inquisitoriale des années 1550-1570 laisse place aux *Concordatta* de 1589 et de 1598, qui permettent aux membres de la diaspora portugaise de pratiquer ouvertement le judaïsme, d'exhiber un prénom à consonance hébraïque en plus du nom de famille portugais, de faire le choix ou non de s'assimiler et de s'intégrer dans la société, voire de connaître dans certains cas une véritable ascension sociale. Or, la « tolérance » du pouvoir vénitien vis-à-vis de la minorité juive, réelle ou intéressée, n'est à mon sens qu'une lecture parmi les lectures possibles.

Certes, les membres des clans les plus influents – les familles Lopes Cardoso, Fonseca, Suarès et Cortizos – réussissent à négocier leurs statuts auprès du pouvoir local, mais il s'agit moins de savoir si l'organisation sociale vénitienne est « indulgente » à l'égard d'une élite mercantile marrane que de savoir si, sur la longue durée, la société permit le dévelop-

pement de communautés structurées et autonomes. Reprenons quelques-uns des parcours familiaux reconstruits par F. Ruspio. Dans les années 1570, Lopes Cardoso arrive à Venise en provenance d'Anvers. Il se spécialise dans le commerce du sucre entre le Levant et l'Europe occidentale et sa réussite économique l'amène à être choisi pour être le « consul de la nation portugaise » de la ville de Venise ; charge qui reste presque sans interruption entre les mains des chefs de la famille jusqu'aux années 1667. Lopes Cardoso met en place des réseaux marchands et de sociabilité destinés à sauvegarder la communauté tout en s'intégrant à la société locale. En 1613, Giacomo Cardoso hérite à son tour de la charge de consul et choisit de devenir « citoyen originaire de Venise » plutôt que de demeurer « marchand portugais ». Le parcours d'Agostino Fonseca illustre une autre forme d'insertion sociale. Issu d'une famille originaire de la frontière entre le Portugal et la Castille, la famille avait fait fortune dans l'importation de biens coloniaux. En 1634, le jeune Agostino Fonseca s'installe à Venise et exerce dans le commerce d'import-export de laine espagnole et de sucre entre les péninsules italienne et ibérique. Sa réussite économique lui permet d'acheter un titre nobiliaire et d'intégrer le patriciat vénitien.

Si les membres de la communauté adoptent encore dans leur grand nombre une stratégie de reproduction endogamique, les modalités d'intégration développées par rapport à la société locale d'accueil échappent de plus en plus au modèle communautaire traditionnel. Des alliances préférentielles entre familles existent, qu'il s'agisse d'unions entre convertis, entre crypto-judaïsants ou au sein même du clan familial, mais à partir des années 1640 les unions avec les juifs étrangers et les unions « mixtes » se multiplient au sein de la *Nação* de Venise. Beaucoup font le choix de s'établir dans le ghetto et d'abandonner l'héritage marane. La recherche d'un *status*, de partenaires commerciaux et biologiques hors de la « nation portugaise », l'adoption de pratiques catholiques et le choix d'une « invisibilité » sont interprétés par F. Ruspio comme les signes d'une intégration réussie dans la société urbaine vénitienne. Le caractère urbain de ces communautés ouvre-t-il une voie plus aisée vers l'assi-

milation ? Quelle est la proportion de parcours individuels en dehors du groupe des Portugais et comment penser les trajectoires personnelles dans un cadre collectif essentialiste ?

D'autres grilles de lectures et d'autres articulations peuvent aboutir à d'autres conclusions. Les processus d'intégration, d'exclusion et de reproduction sont trop souvent encore abordés sur la foi de perspectives contemporaines et d'idées reçues. Avec la sédentarisation des membres de la diaspora marchande, le communautarisme s'opposerait à l'acculturation totale, c'est-à-dire à une dilution des différences dans un tout. Les sciences sociales ont apporté ces dix dernières années des éléments d'intelligibilité aux questions des mobilités, des diasporas et des circulations, mais sans vraiment s'interroger sur la polysémie des termes. Ainsi, le terme « communauté » a subi de très grandes variations de signification et de valeur à travers les siècles. Aujourd'hui, la communauté est alternativement entendue comme un remède à l'individualisme ou bien, au contraire, comme l'incarnation des intérêts convergents d'un groupe qui seraient bien éloignés de l'intérêt général. Il en va de même de l'intégration. Or ce que révèlent les cas de Lopes Cardoso ou d'Agostino Fonseca, ce sont des parcours et des choix de vie complexes, hors et au sein de la communauté, des rapprochements entre juifs, musulmans, chrétiens et protestants, des allers-retours dictés par le libre choix, les affinités ou l'intérêt du moment. Les communautés portugaises furent présentes dans tout l'Occident chrétien, leurs membres furent mobiles et itinérants, et beaucoup d'individus firent preuve d'indétermination sur le plan des pratiques et des croyances, il n'y eut pas toujours une unité de groupe, qui sous-tendrait un principe de séparation entre les sociétés, mais des parcours.

En définitive, il ne suffit pas d'identifier un groupe religieux, marchand et culturel structuré pour postuler l'existence d'une communauté juive. Dans la société vénitienne d'Ancien Régime, il y eut d'innombrables manières d'être et de se penser juif, donc de concevoir son appartenance religieuse et culturelle à la communauté. La *Nação* portugaise n'était pas un hors lieu mais était en symbiose avec les

évolutions de la société vénitienne, comme le suggère l'étude publiée récemment par Francesca Trivellato, *The familiarity of strangers*.

ANTÓNIO DE ALMEIDA MENDES

**Muzaffar Alam  
et Sanjay Subrahmanyam**

*Indo-Persian travels in the age of discoveries,  
1400-1800*

Cambridge, Cambridge University Press,  
2007, XVI-399 p.

Ce grand livre vagabond se prête à plusieurs lectures. Le spécialiste de la littérature indo-persane y trouvera un riche corpus mêlant ouvrages bien connus, comme celui d'Abdur Razzaq ibn Ishaq Samarqandi, datant du XV<sup>e</sup> siècle et plusieurs fois traduit, qui relate le voyage d'un envoyé de l'Iran timouride jusqu'au Kerala, au sud de l'Inde, et productions plus obscures, comme ce rare exemple d'un texte écrit par une femme, une voyageuse iranienne du XVII<sup>e</sup> siècle restée anonyme; il s'efforcera de discuter dans le détail la validité du choix des textes, la sûreté des abondantes informations biographiques fournies, voire la qualité des traductions présentées, dont une bonne partie est inédite. L'auteur de ce compte rendu, qui n'est pas spécialiste du domaine, s'attachera pour sa part à mettre en valeur ce que cet ouvrage érudit et foisonnant apporte à une réflexion comparative sur la littérature de voyage.

Cette piste comparative est suggérée par les auteurs eux-mêmes: le titre de leur ouvrage faisant allusion à un « âge des découvertes » qui, pour les lecteurs européens, renvoie à une thématique largement européocentrique. Or c'est justement un décentrage que vise ce duo d'auteurs, dont l'un (Sanjay Subrahmanyam) a commencé sa carrière comme spécialiste de l'histoire de l'océan Indien et de l'Asie portugaise avant d'élargir sa perspective en direction des *connected histories*, tandis que l'autre (Muzaffar Alam) est un spécialiste reconnu de l'histoire de l'islam dans le sous-continent indien. À eux deux, ils mobilisent d'impressionnantes compétences linguistiques, couvrant à la fois le domaine des langues européennes

et celui des langues « orientales ». Bien que le corpus qu'ils présentent dans cet ouvrage soit majoritairement en persan, leur discussion touche des ouvrages écrits en turc, en arabe, en chinois, en espagnol, en portugais, en russe, sans parler d'une énorme littérature secondaire dans différentes langues. C'est qu'en regard de leur corpus persan les auteurs ont toujours en perspective d'autres corpus, qu'il s'agisse de l'imposant ensemble de récits de voyage chinois ou de l'immense littérature de voyage européenne. Cette mise en perspective leur permet de tenir à distance une vision encore trop répandue qui fait des Européens les seuls « découvreurs » d'autres mondes, et qui construit l'Orient comme l'autre de l'Europe sans prêter trop d'attention à ses différenciations internes. Or c'est précisément à celles-ci que s'intéressent les auteurs en présentant un ensemble de récits de voyages qui s'orientent suivant deux axes opposés: d'ouest en est pour les voyageurs qui sont partis de l'empire ottoman et de la Perse pour arriver en Inde et jusqu'en Thaïlande, d'est en ouest pour les voyageurs dont la trajectoire les a conduits au contraire de l'Inde vers la Perse et l'empire ottoman. Il faut constater une certaine asymétrie dans ce dispositif, car bien plus nombreux sont les textes émanant de voyageurs venus des univers turc et persan que du monde indien. Un élément supplémentaire d'asymétrie est le fait que les voyageurs indiens sont tous des musulmans, et que le point de vue des élites savantes hindoues nous demeure inconnu, faute, semble-t-il, de textes en persan ou dans d'autres langues.

Cependant, l'effet de décentrement est atteint par la manière, largement allusive et qui évite la lourdeur théorique, dont nos auteurs mettent en scène le regard des voyageurs sur des mondes dans lesquels se mêlent l'étrange et le familier. Car l'ensemble de ces voyages, à l'exception de celui qui mène jusqu'en Thaïlande un visiteur iranien, Muhammad Rabi', se déroulent dans un univers marqué par la domination politique de l'islam et par la domination culturelle du persan. Même si ce dernier coexiste avec le turc et l'arabe, sans parler de différentes langues vernaculaires, il n'en est pas moins la langue de culture par excellence (quoique les niveaux linguistiques à

l'intérieur du corpus se caractérisent par une certaine hétérogénéité). Donc par l'intermédiaire du persan et de la culture qu'il véhicule, se dessine une sorte de « république des lettres » à laquelle les voyageurs, qui sont tous lettrés (bien que de niveaux différents), peuvent se rattacher quelles que soient leurs origines, et cela explique qu'ils ne soient jamais aussi « déboussolés » que des Européens débarquant vers 1500 dans des univers dont ils ignoraient totalement les langues et la culture. Leurs interlocuteurs plus ou moins lointains connaissent en général les mêmes vers de Hāfiz, et le langage de la poésie persane est compris d'Istanbul à Dacca. Mais si la religion, l'islam, et la langue, le persan, créent un sentiment de familiarité, il n'empêche que la perception de la différence s'affirme aussi clairement dans ces écrits. Car, pour prendre l'exemple des voyageurs qui vont d'ouest en est, l'Inde sous domination islamique dans laquelle ils arrivent n'est pas peuplée en majorité de musulmans (ces derniers ne constituent en fait qu'une minorité dominante), et de nombreux États non musulmans y subsistent au moins jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et même au-delà. D'où, pour nos voyageurs, ce qui s'apparente souvent à un « choc culturel » quand ils sont face à cette étrangeté, à laquelle ils réagissent d'une façon qui n'est pas tellement différente de celle des Européens. On pourrait dire, pour paraphraser Montesquieu, qu'ils se demandent parfois tout simplement : « comment peut-on n'être point Persan ? » La démarche des auteurs tend donc *ipso facto* à ramener l'orientalisme européen au rang d'une variante parmi d'autres de la gestion de l'interculturalité et à lui ôter son statut paradigmatique « post-saïdien ». Cette banalisation est l'un des acquis heuristiques les plus importants, me semble-t-il, de cet ouvrage riche en perspectives nouvelles.

On voit qu'il y a beaucoup à glaner dans ce livre qui mérite d'être savouré au fil d'une lecture paresseuse, faisant la part belle au vagabondage des voyageurs dont le texte est lui-même un reflet fidèle. Car, comme l'écrit un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle, Muhammad Mufid Yazdi, « le voyage est le patron de l'homme, la cour où l'on gagne du prestige, le voyage est trésor et maître d'habileté. Si l'arbre pouvait voyager, il ne tomberait pas sous le coup de la scie et

de la hache » (p. 1). Vision qui s'oppose à celle de l'atrabilaire voyageur suisse, le pasteur protestant Bêat Louis de Muralt : « Je croirois n'avoir pas voiaagé tout à fait inutilement si, en faisant voir l'abus des voyages, je pouvais empêcher quelcun de perdre son tems à voyager<sup>1</sup>. » Opposition qui ne recouvre pas un contraste entre Occident et Orient, car les voyageurs atrabilaires ne manquent pas non plus parmi ceux qui nous sont présentés. L'un des chapitres, le plus long du livre, s'appelle significativement « L'Enfer, c'est les autres », et l'allusion sartrienne introduit une analyse nuancée de la xénologie telle qu'elle se pratique dans ces différents mondes. Au total, un ouvrage passionnant, abondamment illustré (hélas en noir et blanc), dont je recommande fortement la lecture au sédentaire comme au nomade, au spécialiste comme au profane. Pour finir, signalons que le lecteur français constatera avec plaisir la place importante que tient l'érudition orientaliste française, en particulier en la personne du regretté Jean Aubin, dans le catalogue de références utilisé par les auteurs.

CLAUDE MARKOVITS

1 - Bêat Louis de MURALT, *Lettre sur les Anglois et les François. Et sur les Voiages*, Genève, [Fabri et Barrillot], 1725, p. 464-465, cité p. 332.

### R. Po-chia Hsia

*A Jesuit in the Forbidden City:*

*Matteo Ricci, 1552-1610*

Oxford, Oxford University Press, 2010,

XIV-359 p.

L'histoire a été clémente pour Matteo Ricci. Né à Macerata en 1552, ce missionnaire jésuite est mort en Chine en 1610, après avoir vécu dans trois localités différentes pendant 27 ans. Évoquer en Chine ou à Taiwan le nom chinois de Ricci, Li Madou, suscite inévitablement un hochement de tête de reconnaissance, un sourire, et la remarque qu'il était vraiment « un ami de la Chine », bien qu'il y ait été l'un des précurseurs de l'activisme missionnaire chrétien, auquel on peut attribuer bien des excès commis par les pouvoirs étrangers durant les années d'impérialisme.



Ricci lui-même a laissé un héritage aux formes multiples. Le principal étant le journal détaillé et captivant (en italien vernaculaire) qui retrace ses années en Chine et le développement local de la mission jésuite. Publié et traduit en latin par Nicolas Trigault après la mort de Ricci, puis traduit dans de nombreuses langues européennes, le livre devint un best-seller dans la première décennie du XVII<sup>e</sup> siècle. Un autre héritage est constitué par le recueil de lettres personnelles écrites par Ricci depuis la Chine à ses compagnons d'études et anciens professeurs du collège de Rome, et au général de la Société de Jésus, Claudio Acquaviva. On peut y ajouter l'important volume de livres écrits en chinois par Ricci et couvrant une incroyable variété de sujets : un catéchisme très élaboré sur la pratique et l'exégèse chrétiennes, plusieurs versions d'une carte du monde annotée en grand format, des écrits humanistes sur l'amitié, la mnémonique et l'éthique, des livres sur la géométrie euclidienne, l'astronomie et les mathématiques, des réflexions sur la conduite d'une vie vertueuse et chrétienne, et des critiques détaillées du bouddhisme et du canon de textes classiques chinois inspirés du bouddhisme qui forment ce que l'on appelle la tradition « confucéenne » telle qu'elle était enseignée et pratiquée à l'époque. Considérés dans leur ensemble, ces ouvrages dans le domaine de la connaissance interculturelle, de la traduction, du voyage, auxquels s'ajoutent la curiosité déterminée et l'énergie manifestement sans bornes de leur auteur, permirent à Ricci de gagner un statut quasi incontesté parmi les rangs les plus élevés des pionniers de la pensée. La réputation savante de Ricci atteignit son apogée avec la publication à Rome par le jésuite Pasquale d'Elia, entre 1942 et 1949, d'une très belle édition en trois volumes de son journal, dont les références complètes et savantes renvoient au monde des contacts chinois et européens de Ricci. Depuis lors, la chasse aux sources ricciennes dans les archives du monde entier est devenue une industrie multilingue, qu'est venue appuyer la récente création de différents instituts de recherche.

L'une des directions les plus fructueuses prises par cette exploration savante examine la postérité des entreprises missionnaires en Chine après la mort de Ricci, lorsque des pro-

blèmes et des ambiguïtés suscités par les choix mêmes de Ricci finirent par balayer le projet jésuite tout entier – un déclin qui s'achèvera à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un autre objet de recherche a été offert par les tentatives d'émancipation de la posture pro-jésuite qui visaient à se concentrer sur les objectifs missionnaires et les stratégies des autres ordres religieux actifs en Chine pendant et après le vivant de Ricci, en particulier les expériences et les pratiques des dominicains et des franciscains.

Cette nouvelle étude passionnante de R. Po-chia Hsia, historien de la religion, laisse d'abord croire qu'elle va faire écho aux formes traditionnelles, en combinant une approche chronologique consacrée à la vie et à l'époque de Ricci avec une analyse détaillée de ses travaux et de leur réception chez ses alliés et ses adversaires chinois. On découvre ainsi l'univers familial de Ricci à Macerata et son éducation au collège de Rome, son voyage à destination de Macao en passant par Goa et, enfin, après une période d'étude intensive de la langue, son entrée dans le Sud de la Chine en 1583. Ce récit est suivi par un chapitre portant sur chacune des villes où il s'arrêta dans sa quête pour le salut des âmes : Zhaoqing, Shaozhou, Nanchang, Nanjing et enfin Pékin – sa dernière étape est celle qui donne son nom au livre, bien que Ricci n'ait jamais vécu dans la Cité interdite ou ait été reçu par l'empereur de Chine pendant les neuf ans qu'il passa dans la capitale. Toutefois, avec l'appui de lectures originales et détaillées d'archives et d'œuvres littéraires des savants chinois qui acceptèrent Ricci dans leurs cercles sociaux et intellectuels, R. Hsia construit progressivement un tout autre portrait de Ricci que celui que l'on a l'habitude de lire ; surtout, il nous conduit à examiner les techniques heuristiques et polémiques de Ricci, tout en évaluant la nature et l'efficacité de l'approche riccienne des études chinoises, et en montrant en détail les progrès accomplis par Ricci dans sa capacité à comprendre le milieu social et philosophique dans lequel il avait choisi d'évoluer.

L'analyse de R. Hsia est tout particulièrement éclairante en ce qui concerne le rôle de la contingence dans l'entreprise intellectuelle de Ricci. Il s'en fallait souvent de peu que le succès ne se changeât en échec, et chacune de ses bases missionnaires était affectée par des

difficultés d'ordre personnel et logistique qui pouvaient occasionner un brutal retournement du sort, voire le naufrage complet d'un projet trop encombrant. Les sources de main-d'œuvre et de revenus stables étaient toujours rares (malgré des interventions occasionnelles des Portugais, des Espagnols ou du pape), et à l'instabilité politique de l'Europe s'ajoutaient de fortes tensions au sein du régime impérial en Chine, au Japon et en Corée.

R. Hsia construit son analyse à travers une série de réflexions qui parsèment le livre et laisse le lecteur choisir lesquelles peuvent le mieux servir notre appréhension du personnage : ainsi R. Hsia trouve que Ricci est un « excellent » diplomate (p. 115), capable d'« excellents raisonnements » dans les débats savants (p. 128). Cependant, il remarque que Ricci est d'une certaine manière un homme de l'entre-deux, protégé à Macerata et à Rome du monde des indigents comme de celui des riches. Une fois à l'Est, Ricci est attiré par l'« art de l'action sainte » (p. 22) pratiqué par les Portugais, aspirant à la fois au drame et au service de Dieu. Ricci aime les « couloirs secrets et les chambres de la société des Mings » (p. 141) et « sait abriter l'amertume dans son cœur » (p. 127). C'est ainsi qu'il peut écrire avec sarcasme au général Acquaviva que les Chinois voient en lui (Ricci) « un autre Ptolémée » (p. 158). « Rusé », « non sans malice », « acerbe », « rigoureux » : Ricci n'est décidément « pas un saint », pour reprendre les mots de l'auteur.

La réflexion peut-être la plus sérieuse survient lorsque R. Hsia porte un regard lucide sur la manière dont Ricci rabaisse Michele Ruggieri, un autre jésuite établi en Chine. Ruggieri a été un pionnier, le premier (avant Ricci) à apprendre la langue chinoise, à louer des terres chinoises et à composer un catéchisme chrétien en langue chinoise. En minimisant les compétences de Ruggieri en chinois et en le dépeignant comme linguistiquement maladroit et socialement incompetent, Ricci relègue son seul véritable rival à l'arrière-plan de cette grande aventure, afin de se réserver à lui-même et à son projet jusque-là trop peu célébré le devant de la scène.

JONATHAN SPENCE

Traduit par VALENTINE LEYS

**Anna Bellavitis, Laurence Croq  
et Monica Martinat (dir.)**

*Mobilité et transmission dans les sociétés  
de l'Europe moderne*

Rennes, Presses universitaires de Rennes,  
2009, 290 p.

Ce livre rassemble les contributions à deux colloques, le premier consacré aux mobilités géographique et sociale – verticale (ascension/déclassement) mais aussi horizontale (inter-professionnelle) –, le second analysant les contraintes de la transmission avec ses enjeux patrimoniaux, symboliques, mais aussi affectifs (différenciés selon les sexes). Les deux termes génériques du titre sont déclinés dans les différentes contributions qui convergent dans le souci – ou « accord de fond » (p. 49) – de contester « la vision traditionnelle d'une société immobile où les migrations sont rares » (p. 26) et qui cherchent à flexibiliser et à dynamiser la transmission, conçue dans un sens large, de biens, de connaissances et savoirs, de relations, d'objets. L'image de « sociétés d'Ancien Régime [...] beaucoup plus mobiles et fluide » (p. 53) semble en fait lier la mobilité avec les « espaces de possibilités différentiels, mais relativement ouverts » des acteurs (individuels et collectifs) historiques, y compris le « jeu des possibilités des héritiers » (p. 58). Ici se situent sans doute les divergences qui sous-tendent les contributions de ce volume, explicitées par la tension entre holisme et individualisme méthodologique, autrement dit entre « une vision individualiste de l'accomplissement social [...] et une vision déterministe de la reproduction familiale et professionnelle » (p. 123).

Dans une réflexion méthodologique, Luciano Allegra rappelle le caractère massif d'une mobilité – horizontale, intergénérationnelle – liée selon lui au marché du travail urbain préindustriel, et met en même temps en garde contre les présupposés d'une sociologie « anglo-saxonne » (américaine ?) pour laquelle le degré de mobilité d'une population donnerait automatiquement « le degré d'ouverture de la société qui en est l'expression » (p. 65).

Les contributions réunies sous un titre un peu trompeur – elles portent largement sur une Europe française, voire parisienne (avec un

accent mis sur la transmission des charges) – échappent à cet automatisme « anglo-saxon », pas toujours à l'établissement d'un lien sous-jacent entre mobilité et possibilisme.

Une partie des acteurs présentés dans le livre sont assez casaniers, trouvant, le cas échéant, l'éventail des options possibles dans la recherche d'une reproduction sociale à l'identique visant l'immobilité (Nicolas Lyon-Caen). Et l'analyse des parcours de marchands parisiens souligne que « la mobilité des individus n'est [...] rendue possible que par l'extraordinaire stabilité des structures sur lesquelles elle prend appui » (Mathieu Marraud, p. 137). Les études sur un sujet classique, la vénalité et transmission des charges, soulignent en revanche l'évolution du cadre juridique qui change le statut des charges dans le patrimoine familial et les conséquences contradictoires de leur déclaration comme « seul type de biens dont la propriété était interdite aux femmes » (Robert Descimon et Simone Geoffroy-Poisson, p. 233). D'autres études sont consacrées aux phénomènes migratoires classiques. La nécessité d'une structuration forte de la vie en mobilité qu'avait démontrée par exemple Laurence Fontaine est ici analysée pour les verriers italiens entre Altare et Nevers, Naples et Londres, intégrant parcours géographiques, intégration sociale et transmission de biens matériels et immatériels (Corine Maitte). Les migrants de ce type sont rares dans ce livre : les verriers italiens sont rejoints par des Genevois qui vont au XVII<sup>e</sup> siècle à Lyon et s'y convertissent au catholicisme (Monica Martinat). L'horizon européen le plus large dans l'ouvrage est celui d'un Rousseau transfuge et relaps (Monique Cottret) dont le père, Isaac, avait passé six années à Constantinople.

Une perspective anthropologique et d'histoire du genre est ouverte par les études consacrées à la transmission des biens meubles entre Douai au XV<sup>e</sup> et Rome au XVII<sup>e</sup> siècle (Renata Ago), et la transmission et circulation des biens à Venise au XVI<sup>e</sup> siècle (Anna Bellavitis). Après Martha Howell et Natalie Davis, elles montrent comment les legs testamentaires des femmes visent à renforcer un lien affectif, et interprètent, suivant l'anthropologue Annette Weiner, l'effort d'immobiliser des biens meubles, des objets, dans le patrimoine familial comme un moyen, par exemple en liant par un fidéicommiss tous les

objets de collection (p. 178), dans « un monde de transformation perpétuelle [...] de s'accrocher à quelque chose de durable » (p. 176).

Ce n'est qu'une des lectures possibles de ce riche ensemble d'études de cas pointues et précises. Les introductions essayent de tracer des cadres problématiques, discutant des perspectives anthropologiques et du genre sur les formes de transmission des biens (A. Bellavitis), rouvrant le dossier des groupes sociaux et de la mobilité sociale dans la France moderne (Laurence Croq), et présentant le « couple problématique » individu et société (M. Martinat) qui avait donné lieu, à la fin des colloques, à une discussion « vive et, en partie, polémique » (p. 49). On aurait bien voulu en savoir un peu plus sur ces débats polémiques qui n'apparaissent souvent qu'en filigrane dans les études de cas. Mais se limiter à son étude de cas est peut-être un bon moyen pour se calmer. Quelque peu désabusé, L. Allegra dit des nombreux récits micro-historiques : « En général, il ne s'agit pas de parcours de vie exceptionnels, mais d'histoires extrêmement ennuyeuses, que ce soit pour celui qui les reconstruit – c'est un travail très laborieux – comme pour celui qui les lit » (p. 64). C'est la subtilité des études réunies dans ce volume qui le contredit, au moins pour ce qui concerne le lecteur.

WOLFGANG KAISER

**Ole Peter Grell,  
Andrew Cunningham  
et Jon Arrizabalaga (éd.)**

*Centres of medical excellence? Medical travel  
and education in Europe, 1500-1789*

Farnham, Ashgate, 2010, XIII-335 p.

Ce livre trouve ses origines dans le cadre d'une conférence qui a eu lieu à l'Institución Milà y Fontanals en septembre 2007, mais comme l'indiquent les éditeurs du livre, les discussions qui l'animèrent invitèrent à « ajouter un point d'interrogation au titre » original (p. VII). Cet ajout indique le premier souci du livre : définir ce qu'est un centre d'excellence dans l'Europe moderne à partir d'une historicisation du concept de qualité académique. Pour

répondre à cette question, les auteurs des treize articles essaient de reconstruire le point de vue des étudiants en retraçant leurs *peregrinationes* à travers l'espace européen, mais aussi la manière dont ils habitaient, percevaient, jugeaient les institutions académiques qu'ils fréquentaient. L'approche comparée et l'approche croisée sont ainsi combinées, ce qui constitue l'un des aspects les plus intéressants du volume.

Cet ouvrage représente une contribution novatrice dans le domaine de l'histoire de l'université et de l'éducation médicale à l'âge moderne. Il s'insère dans le sillage de contributions qui ont beaucoup enrichi notre connaissance des institutions académiques européennes, à partir d'une approche croisée d'histoire sociale, politique et culturelle<sup>1</sup>. Mais il présente au moins deux éléments d'originalité. En premier lieu, il se focalise plus précisément sur l'enseignement médical, en tenant compte de ses spécificités dans les domaines institutionnel et épistémologique. Rappelons que s'il existe d'importantes études sur l'enseignement médical dans des réalités régionales précises<sup>2</sup>, la question n'a jamais été traitée à l'échelle européenne. En outre, en mettant l'accent sur la mobilité des étudiants, il propose une géographie nouvelle de l'Europe savante et académique.

Les trois premiers articles plus généraux posent les cadres de l'analyse et les thèmes qui feront l'objet du reste de l'ouvrage. À partir d'une analyse des récits de *peregrinationes academicae* accomplies par les Danois Bartholin, les Suisses Platter et le médecin d'Ingolstadt Gryllus, Andrew Cunningham pose plusieurs questions cruciales : « Who went where? What they expecting? What did they find when they arrived? What did they take back with them from their studies? » (p. 5). Il s'interroge en outre sur les conditions matérielles des voyages, les modes de vie et de survie des étudiants dans les centres universitaires, mais aussi sur les raisons des références multiples aux pérégrinations dans l'œuvre des médecins qui avaient atteint une certaine réputation. L'article de Laurence Brockliss a un caractère fortement méthodologique : après avoir tracé rapidement l'organisation du système universitaire européen du XVIII<sup>e</sup> siècle, il se demande quels étaient effectivement les centres d'excellence

de l'époque et quelles étaient les caractéristiques qui permettaient de les considérer ainsi. Il soulève à ce propos la question cruciale des sources. Hilde de Ridder-Symoens examine le contexte institutionnel dans lequel s'inscrivent les itinéraires des aspirants médecins européens de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne. À partir d'une analyse fondée sur les registres des immatriculations, des grades, des notes biographiques disponibles, elle montre les changements progressifs des dynamiques de mobilité. Elle relève que, dans la géographie des centres d'excellence, des transformations s'opèrent tout au long de la période déterminée, qui sont dues à des facteurs à la fois intellectuels, institutionnels et sociaux.

L'ensemble de ces thèmes sont repris dans les études de cas dont une première série explore les itinéraires de mobilité alors qu'une deuxième série s'intéresse aux mécanismes de fonctionnement de ce qu'à l'époque on appelait un centre d'excellence.

Jon Arrizabalaga, Mário Sérgio Farelo et Ole Peter Grell s'interrogent sur les dynamiques de mobilités des groupes d'étudiants qui, venus respectivement d'Espagne, du Portugal et du Danemark, se dirigèrent vers les universités italiennes, françaises, hollandaises et allemandes. Catrien Santing explore l'itinéraire d'une personnalité particulière : le célèbre médecin hollandais Pieter Van Foreest. Les différents articles retracent les trajectoires des étudiants et les raisons qui les portèrent à quitter leur lieu d'origine. Si, dans le cas des étudiants danois, la cause principale du départ est à trouver dans les limites d'une offre didactique des régions d'origine, ce sont les mesures restrictives en vigueur dans leur pays qui déterminent l'exode des jeunes *conversos* espagnols et portugais vers les universités d'Italie et des Pays-Bas. D'autres raisons peuvent inciter à la *peregrinatio*, par exemple le désir de rencontrer des professeurs célèbres, de se situer au cœur d'un débat scientifique et de tisser un réseau de contacts utiles lors du retour au pays natal. En outre, le voyage permettait d'accumuler des expériences cliniques, des livres et des *specimina* naturels. L'ensemble de ces articles fournit aussi des éclaircissements sur l'origine sociale des étudiants en déplacement et sur leurs moyens de subsistance pendant leurs

séjours à l'étranger. En raison du coût élevé d'un séjour d'études à l'étranger, il s'agit surtout de membres de la haute bourgeoisie, mais il existait également d'autres moyens de subventionner ces études : des bourses financées par la couronne de Danemark, le soutien accordé par des concitoyens bienfaiteurs, de petits emplois trouvés sur place, au sein de l'université ou dans les métiers du livre. Le dernier point concerne les effets des *peregrinationes* sur les carrières futures. Une fois accomplie leur formation, la plupart des médecins rentraient chez eux. L'obtention d'un diplôme dans une université étrangère de renom leur permettait d'obtenir des appointements de première importance (ceux d'une charge de médecin royal, de fonctionnaire dans les offices de santé ou de médecin de la ville, de professeur dans une université locale...). Les différents pays d'origine semblaient donc tirer profit de l'expérience de la *peregrinatio*. On assiste parfois à de véritables *translationes* de savoirs et de pratiques.

Le troisième noyau du livre porte sur les centres universitaires qui jouissaient d'une indiscutable réputation dans l'Europe moderne. Les universités d'ancienne tradition telles que Padoue (Cynthia Klestinec), Paris (Toby Gelfand) et Montpellier (Elizabeth Williams), voire Leyde (Rina Knoeff), mais aussi les universités plus récentes telles que Göttingen (Hubert Steinke) et Édimbourg (Helen Dingwall) constituent autant d'observatoires à partir desquels aborder la question de l'excellence d'une université à l'époque moderne. À partir des sources les plus variées (actes des *nationes* étrangères, registres et rôles universitaires, notes biographiques, correspondances et ouvrages imprimés des médecins), les auteurs essaient de retracer les avis des étudiants étrangers. L'excellence était déterminée par plusieurs facteurs intérieurs et extérieurs à l'institution universitaire. Parmi les premiers, il faut considérer la présence de professeurs célèbres, mais aussi de grands pédagogues – comme dans le cas d'Herman Boerhaave à Leyde ; l'existence d'infrastructures universitaires particulières (jardins des plantes, théâtres anatomiques, mais aussi bibliothèques de recherche comme à Göttingen) ; la place accordée dans les *curricula* à l'enseignement pratique (clinique, anatomie, *materia medica*). À Padoue, les étudiants font de tout pour obtenir un enseignement de

plus en plus pratique. À Montpellier, l'un des pôles d'attraction est le rapport étroit qui s'établit entre université et hôpitaux de la ville. C'est aussi sur le nombre élevé d'enseignements pratiques que se fonde la réputation de la *medical school* d'Édimbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle. Autre facteur important : le contexte urbain dans lequel est inscrite l'université. Le cas de Paris, étudié par T. Gelfand, est significatif. La réputation de la ville comme centre d'excellence dans l'étude de la médecine et de la chirurgie au XVIII<sup>e</sup> siècle se fonde non seulement sur la qualité de la faculté de médecine, mais surtout sur la concentration d'hôpitaux dans la ville, le nombre élevé de cours publics tenus dans le Jardin du Roi mais aussi dans d'autres écoles de médecine et de chirurgie. Enfin, ce qui attirait les étudiants de l'Europe moderne dans un centre particulier était les conditions de vie dans la ville, le coût de l'université et de la vie, le degré de liberté religieuse et de pensée, ou la capacité de l'université à établir sa propre réputation. C'est ainsi grâce à leur activité intense d'auto-promotion (par le biais des publications, des journaux et de ses relations avec le pouvoir) que Göttingen et Édimbourg assoient leur réputation dans le panorama de l'éducation médicale de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble de ces réflexions montrent aussi le rôle des étudiants dans la construction de l'excellence. Y est révélé un rapport dialectique complexe. S'il est attesté qu'un centre réputé attire les étudiants, il n'en est pas moins vrai que, par leurs requêtes et leurs revendications, ils contribuent aussi à maintenir l'excellence.

À travers l'étude des dynamiques qui réglaient la *peregrinatio academica* et à partir de ses principaux acteurs – les étudiants –, ce livre fournit une nouvelle perspective d'analyse du concept de « qualité » adopté dans l'éducation médicale de l'Europe moderne. Mais il constitue également une importante contribution à l'analyse d'un domaine placé aujourd'hui au cœur du débat historiographique : celui de la circulation des savoirs et des pratiques scientifiques.

ELISA ANDRETTA

1 - Voir notamment Dominique JULIA, Jacques REVEL et Roger CHARTIER (éd.), *Les Universités européennes du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Éd.

de l'EHESS, 1986 et 1989 et Hilde de RIDDER-SYMOENS (éd.), *A history of the university in Europe. 2, Universities in Early Modern Europe (1500-1800)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

2 - Nancy G. SIRAI, *Medicine and the Italian universities, 1250-1600*, Leyde, Brill, 2001.

**Robert Descimon  
et José Javier Ruiz Ibañez**

*Les ligueurs de l'exil. Le refuge catholique français après 1594*

Seyssel, Champ Vallon, 2005, 317 p.

Aussi bien dans la mémoire que dans l'historiographie nationale, la Ligue n'est pas en odeur de sainteté. Que dire alors de ces ligueurs parmi les ligueurs qui, *nolens volens*, « choisirent » l'exil vers les terres du roi d'Espagne plutôt que la France d'Henri IV ? Si ce dernier, pour conserver son royaume, dut changer de religion, les premiers, pour garder leur religion, durent changer de royaume. Parce que ces « ligueurs de l'exil » sont deux fois tombés, sous l'accusation de traîtres à la nation et d'extrémistes religieux, les auteurs, l'un Français l'autre Espagnol, se demandent si l'instruction a été « menée selon les règles du métier d'historien » et affichent à raison une « indifférence méthodologique à l'égard des enjeux et des conflits qui soulevaient les énergies des hommes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » (p. 7). Certes, comme ils le rappellent, l'inégal traitement mémoriel du Refuge huguenot et de l'exil ligueur, l'un glorifié, l'autre éclipsé, ne tient pas seulement à des enjeux politiques : la poignée de catholiques émigrés aux Pays-Bas fait pâle figure au regard des quelque 200 000 huguenots bannis.

Pourtant, les raisons de cette occultation sont à chercher ailleurs et se révèlent riches d'enseignements non seulement sur l'historiographie (passée du nationalisme à l'œcuménisme), mais aussi sur l'histoire politique et surtout religieuse du premier XVII<sup>e</sup> siècle : à cet égard, la suggestive introduction propose de lire la Ligue comme un « observatoire des mutations religieuses du XVII<sup>e</sup> siècle » (p. 7-49). L'« oubliance » est d'emblée politiquement nécessaire à Henri IV s'il veut réintégrer ses adversaires d'hier : une France réunifiée autour de son roi a besoin d'occulter les forces centrifuges de naguère. Plus profondément, cet oubli se rattache à l'« ontologie » politico-

religieuse des ligueurs, radicalement différente de celle qui finit par triompher au XVII<sup>e</sup> siècle, proposée conjointement par l'absolutisme henricien et le catholicisme tridentin. Meilleurs représentants de cette ontologie ligueuse, les exilés ont refusé la solution de façade imposée par le Béarnais avec l'aval de Rome, « un simple reflet des formes du culte » qui faisait silence sur les querelles théologiques, une prédominance du faire sur le croire (p. 17). Ils sont partis comme d'autres ont choisi l'exil intérieur centré sur les croyances et les mouvements de l'âme. Les ligueurs de l'exil repoussent la nouvelle « ontologie de la Transcendance » qu'on leur propose : non seulement Rome leur refuse des « saints ligueurs », les prive de martyrs mais encore leur faut-il désormais appeler « ceux de la nouvelle religion » les hérétiques d'hier. Tandis que le dispositif sotériologique qu'ils approuvent se caractérise par l'immanence du divin, la prolifération du sacré dans le monde (présence du Christ dans l'hostie, du saint dans ses reliques), le nouveau catholicisme repose sur une séparation du religieux et du politique, sur un Dieu transcendant « fondamentalement inconnaissable et pratiquement aux abonnés absents » (p. 28). Partant, c'est bien le processus de « confessionnalisation » qu'ils rejettent en fuyant, tant il emporte nécessairement l'asservissement de l'Église à l'État. « Les ligueurs étaient bien des anciens chrétiens » (p. 38). Moins des « traîtres pro-espagnols » donc que des chrétiens d'un autre âge, moins des réfugiés politiques que des exilés religieux, ce que confirme un raisonnement contre-factuel décisif : « si la Ligue avait été un si grand mouvement d'identification à la cause espagnole, le nombre de ligueurs qui ont fini par partir [...] n'aurait pas été si réduit » (p. 35).

Les auteurs comptabilisent, au gré d'une impressionnante recherche dans les archives, moins d'un millier de réfugiés aux Pays-Bas : 200 à 250 membres de maisons nobiliaires, autant de « combattants », 200 réfugiés des villes et 70 marins. D'abord, les « résidus de la ligue nobiliaire » : quelques grands seigneurs flanqués de leur clientèle, dont le plus puissant est le duc d'Aumale, bien que peu crédible aussi bien politiquement que militairement. À Bruxelles, le duc entraîne avec lui sa clientèle, quelque 80 personnes, « l'ombre » de ce qu'elle avait été en France. Parmi les combattants, les

plus emblématiques sont le maréchal de Rosne (mort en 1596) ou Denis de Roissieu, professionnels de la guerre qui viennent grossir les rangs de l'armée des Flandres sans jamais réussir à former un « ensemble militaire cohérent et autonome ». Les plus nombreux enfin sont les ligueurs des villes, surtout Parisiens et Picards, pâles reflets de la géographie de l'adhésion urbaine à la Ligue. Tous sont référencés en fin de volume dans un précieux « dictionnaire des ligueurs réfugiés » (p. 261-275).

Peu partirent donc mais ceux qui le firent n'avaient vraisemblablement pas d'autre choix. À l'évidence, les motivations économiques et même clientélares du départ ne furent que peu déterminantes. De fait, l'Espagne n'accorda jamais que 56 pensions : leur nombre comme leur montant s'effondrèrent au lendemain de la paix de Vervins ; puis elles furent monopolisées par les Grands, notamment le duc d'Aumale qui accaparait 84 % des pensions en 1609. Les bourgeois qui prirent le chemin de l'exil et obtinrent une pension le firent la plupart du temps à titre individuel, dans une relation directe avec Philippe II. Malgré cela, ils eurent le plus grand mal à maintenir leur train d'antan : certes, le pouvoir espagnol reconnaît les titres acquis durant la Ligue – et l'on sait bien que celle-ci offrit l'occasion à ses militants d'une ascension sociale rapide par l'acquisition d'offices naguère inaccessibles. Mais les pensions ne sont jamais à la hauteur et créent un abîme entre le titre du Français et le statut de l'immigré. Les départs sont donc pour partie contraints. Les villes ligueuses troquent leur blanchiment contre l'exil de quelques boucs émissaires, les plus visibles ou les plus engagés dans la répression contre le camp royaliste. Ceux qui prennent la route devancent ou fuient les punitions qu'on leur réserve et confirment par la direction de leurs pas l'horizon que la propagande royaliste assignait à l'avance aux ligueurs : l'Espagne. En dernière instance, la proximité des Pays-Bas et une fascination de longue date pour l'Espagne, lieu mythifié d'une soumission du roi à l'Église, expliquent cette destination.

Y eut-il pour autant une « communauté ligueuse dans l'exil » ? C'est ce que les auteurs montrent à travers un faisceau de preuves. Les « réfugiés », devenus « immigrés » à partir de 1598, partagent un même imaginaire : l'oppo-

sition aux « Politiques », la conviction d'une trahison du roi de France, l'image d'une collectivité en plein Sinaï qui a payé d'un lourd tribut sa « liberté de conscience ». Mais les sources manquent sans doute pour traquer leurs pratiques collectives au-delà d'un imaginaire partagé : ils se dotent d'un porte-parole, habitent souvent aux mêmes endroits et s'en remettent, à Paris, aux mêmes notaires. On sait qu'ils fréquentent souvent les mêmes lieux (la chapelle musicale du palais de Cauberg), sans doute les mêmes églises. Mais les divisions sociales qui les travaillent leur permettent-elles de se penser comme un ensemble cohérent ? Seuls 26 des 97 bourgeois recensés à Bruxelles parviennent à faire venir leur famille aux Pays-Bas. D'autant plus que la « division politique du travail familial » ne les incite pas à ce rapprochement : les offices, transmis par les hommes, sont confisqués, mais les maisons et les terres peuvent être sauvées grâce à de savantes pratiques de séparation de biens en faveur de leurs femmes, souvent restées en France. À partir de 1598, plusieurs essaient de revenir en France au prix de reniements plus ou moins sincères. Progressivement, comme l'écrivent les auteurs, cette « communauté » est « de moins en moins unie par le passé et par un projet collectif concret et de plus en plus par la condition de pensionnaires français du roi d'Espagne » (p. 197). En d'autres termes, une « communauté d'expériences se substitue à l'expérience de la communauté » (p. 136, Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad).

Un livre en définitive qui, par la finesse de ces analyses et l'ampleur de son érudition, donne à penser bien au-delà de son objet propre, éclairant les motifs et les réseaux de l'exil, le fonctionnement des clientèles, l'imaginaire des diasporas et le rêve, jamais tari, d'un retour rapide au pays.

JÉRÉMIE FOA

### **Nathalie Genet-Rouffiac**

*Le grand exil. Les Jacobites en France, 1688-1715*

Paris, Service historique de la défense, 2007, 701 p.

Inscrire l'histoire de l'exil jacobite en France au sein de l'histoire militaire, politique, diploma-

tique et sociale des relations franco-britanniques constitue l'enjeu essentiel de l'imposant ouvrage de Nathalie Genet-Rouffiac. Il prend place dans le renouveau de l'historiographie jacobite et, au-delà, dans l'ample bibliographie consacrée aux populations britanniques en exil en Europe ; deux historiographies qui, longtemps séparées, s'interpénètrent de plus en plus.

Issu d'une thèse de doctorat et, auparavant, d'une thèse de l'École des chartes dont témoignent la richesse des annexes et la rigueur du traitement des sources, tant britanniques que françaises, ce livre brosse une radiographie des débuts du milieu jacobite en France. Il se focalise en effet sur la première génération de l'exil, depuis la Glorieuse Révolution et l'installation de Jacques II en France jusqu'à la mort de Louis XIV, premier protecteur de la cause jacobite, et l'arrivée concomitante d'une seconde vague d'exil, en particulier écossaise. Ces bornes chronologiques étroites permettent une analyse approfondie de cette micro-société qui se structure autour de deux pôles, Saint-Germain-en-Laye, où s'est établie la cour des Stuarts en exil, et Paris, où s'implantent banquiers et négociants. Les dimensions provinciales (notamment bretonnes et atlantiques) sont en revanche peu présentes. De sorte que c'est sur près de 2 400 individus anglais, irlandais et écossais, rencontrés dans les sources et composant cette communauté, que s'organise la réflexion.

Le travail offre d'emblée l'intérêt d'articuler plusieurs dimensions de l'exil ordinairement dissociées : une approche politique du jacobitisme et de son insertion dans la vie politique anglaise et la diplomatie européenne – la réflexion se rapproche alors d'une histoire diplomatique dans le sillage de Lucien Bély –, une approche socio-économique et, enfin, une étude de ses « institutions » : la cour des Stuarts, les régiments irlandais en Europe, et les établissements religieux. N. Genet-Rouffiac rétablit ainsi un dialogue entre l'exil jacobite et les populations britanniques plus anciennement implantées : dans les milieux négociants des ports atlantiques ou au sein des collèges-séminaires et monastères fondés par les catholiques émigrés à partir de l'instauration de l'anglicanisme au XVI<sup>e</sup> siècle et de la colonisation anglaise en Irlande.

C'est précisément dans cette articulation, plus que dans le traitement de chaque thème, que réside le principal apport de l'ouvrage ; l'étude des parcours individuels, approche récurrente de l'historiographie jacobite et récusante (sur les catholiques britanniques) offrant un angle d'analyse propice à N. Genet-Rouffiac. Qu'il s'agisse du soutien financier fourni par les jacobites aux institutions religieuses, des rapports de force et spécificités des trois groupes nationaux (Anglais, Irlandais, Écossais), des clivages politiques, ou des réseaux de clientèle dont N. Genet-Rouffiac révèle toute la complexité, entre le pôle parisien et celui de Saint-Germain, et entre la France et la Grande-Bretagne, ainsi que des difficultés rencontrées dans la gestion de la diversité religieuse, certains jacobites demeurant anglicans. On cerne notamment le rôle des marchands et des banquiers, déterminant pour la survie de ces populations ainsi que pour la cour des Stuarts d'ailleurs. Une attention fine est portée aux processus juridiques d'intégration (naturalité) et à la spécificité de la question de la transmission des biens que pose la situation d'exil. La publication de lettres de naturalité ou de formules de remise du don d'aubaine offre des cas éclairants.

Le lien soutenu des jacobites avec la terre d'origine, dont N. Genet-Rouffiac révèle les différentes facettes (politique, économique, familiale), joue en faveur d'une lecture de l'exil en termes diasporiques et appelle à une comparaison avec d'autres diasporas pour « fait de religion » de la période (huguenots et séfardes entre autres), même si la dimension politique constitue bien une spécificité jacobite. L'ouvrage laisse aussi apparaître la nécessaire étude des relations entre les différentes implantations jacobites qui n'ont pas encore été explorées par l'historiographie encore morcelée par pays d'accueil : la France et l'Espagne en premier lieu et, au-delà, les pays scandinaves, les Provinces-Unies et les royaumes italiens, voire la Prusse et la Russie. L'historiographie espagnole sur l'exil britannique et les Irlandais, très développée dans la dernière décennie, autoriserait de nombreuses mises en relation avec le cas français<sup>1</sup>.

Une mention spéciale doit être accordée aux annexes et notamment aux graphiques. Ils



comportent de nombreuses généalogies, des documents relatifs aux statuts des étrangers, des décomptes des activités professionnelles, des schémas de réseaux de clientèles, et des pièces justificatives qui constituent des outils précieux d'analyse et de référence. Les ventilations sont souvent utilement partagées entre les trois nationalités du groupe. On appréciera également le dossier biographique constitué autour de l'Irlandais Daniel Arthur († 1706), banquier installé à Paris dont la figure, récurrente dans l'ouvrage, incarne précisément cette mise en relation des différentes dimensions. Un autre dossier consacré à la Cour permet de disposer de plusieurs états nominatifs et de mesurer les difficultés matérielles des Stuarts. La bibliographie, en particulier des sources manuscrites et imprimées, peut, enfin, s'avérer profitable à des travaux ultérieurs.

NATALIA MUCHNIK

1 - Voir par exemple <http://www.irishinspain.org/>.

### Jean-François Mouhot

*Les réfugiés acadiens en France, 1758-1785.*

*L'impossible réintégration ?*

Québec, Septentrion, 2009, 448 p.

Errant du golfe du Saint-Laurent au Massachusetts, en passant par la Guyane, Saint-Domingue et la Louisiane... Il ne faut guère s'étonner que le destin des Acadiens, chassés de leurs terres à la pointe de la baïonnette par les troupes britanniques en 1755, ait récemment attiré le regard des historiens tant il semble coller au paradigme d'une histoire atlantique affranchie des frontières nationales. Voilà en effet un événement, le déplacement contraint, suivi d'une errance (volontaire ?) en de multiples terres étrangères, d'un groupe que l'on croit, que l'on veut croire, cohérent, qui permet d'aborder des sujets dans l'air du temps : exils, mémoires, identités. C'est un destin qui offre ainsi un test particulièrement intéressant pour la délicate question de l'identité. Il n'est donc pas question ici d'examiner les modalités de la déportation, mais plutôt de s'attarder sur un épisode moins connu de l'histoire des Acadiens : leur présence en France, entre 1758 et 1785.

Les raisons de cette présence sont brièvement rappelées par l'auteur. Après leur expulsion vers les colonies britanniques d'Amérique du Nord, plusieurs Acadiens profitent de la paix de 1763 pour se rendre en France. Ils y rejoignent ou sont rejoints par d'autres exilés : les expulsés de la ville de Louisbourg, de l'île Saint-Jean et les émigrés de la capitulation de la Nouvelle-France. Trente ans plus tard, ils seront plus d'un millier à reprendre la mer, quitter la France, à destination de la Louisiane. Or, ce bref épisode de la « geste » acadienne se révèle lourd de signification.

Selon les tenants de la thèse identitaire forte, les Acadiens arrivent en France comme Athéna surgit du crâne de Zeus : un peuple doté d'une identité propre, distincte de celle de la France moderne. Ses particularités vont inévitablement conduire au rejet, à dessein, par négligence, ou par incompatibilité, d'un corps étranger inassimilable. Conclusion : le départ de France, inévitable, de ces milliers d'Acadiens mal intégrés, mal accueillis ou tout simplement « étrangers », en 1785. Henry Longfellow ne s'y est pas trompé : voilà une errance qui porte son lyrisme tragique, épreuve dont on forge aisément les identités nationales.

Sans le souligner explicitement, l'ouvrage de J.-F. Mouhot vise à retrancher de l'expérience acadienne une part de ce lyrisme que l'on retrouve dans les écrits de ceux, historiens ou amateurs enthousiastes, qui scrutent le passé acadien par la lorgnette généalogique. L'épisode français, insiste avec raison l'auteur, a été dans ce récit spécifique utilisé trop rapidement comme révélateur d'un malaise identitaire incertain. Toute sa démonstration va plutôt chercher à examiner les conditions de ce séjour afin de miner cette ancienne certitude. Il s'agit alors de nuancer dessein, négligence et identité préalable.

L'ouvrage emprunte trois voies : la patiente reconstitution des aléas des politiques de la monarchie française à l'égard des Acadiens ; l'examen des conditions matérielles de leurs établissements, et la traque des termes employés par les uns et les autres pour référer, désigner et expliquer la situation induite par leur présence en France.

Les projets du gouvernement se succèdent. Il s'agira de bénéficier au mieux des ressources d'une population nouvelle. Comment ? On

leur recherche des foyers dans les ports, en Guyane, à Belle-Isle, dans le Poitou... Pour J.-F. Mouhot, l'attitude du gouvernement varie selon que l'on préconise de maintenir un groupe cohérent à l'intérieur du royaume ou que l'on souhaite au contraire que les individus se fondent à l'intérieur d'un ensemble (« intégration » ou « assimilation », p. 37-39). Dans la valse-hésitation à laquelle il assiste au cours des quelque trente années qu'il étudie, J.-F. Mouhot lit surtout la difficulté de soutenir dans la durée une politique, finalement secondaire, plutôt que le résultat d'un rejet culturel mutuel spécifique. Les Acadiens sont réticents à s'investir dans l'un ou l'autre des projets proposés ; les administrations, informées par des préjugés communs à l'époque, cherchent avant tout des expédients avant de trouver le plan qui fonctionnera.

La réticence des uns et les expédients des autres entraînent J.-F. Mouhot dans un examen, mené avec doigté, des conditions matérielles des réfugiés. Celles-ci représentent indubitablement pour l'auteur des bases plus solides que plans et discours pour reconstituer ce que pouvait représenter à la fois l'expérience des Acadiens en France, et leur intégration, ou non, à la métropole. Ces chapitres forment la partie la plus forte de l'ouvrage, et renferment une mine de renseignements précis, patiemment glanés, qui illustrent les difficultés de l'« insertion socio-professionnelle » des réfugiés : faiblesse de leurs revenus, frictions avec les populations locales, problèmes dans l'exercice de leurs métiers. Le rôle prépondérant des conditions matérielles est illustré par la solde – soutien financier consenti par la Couronne – qui finit par peser lourdement sur l'attitude envers les Acadiens du gouvernement et des populations locales d'une part, et sur les comportements et les choix des Acadiens d'autre part. Les premiers modulent leurs attitudes selon le coût, ou les injustices perçues, de cette politique ; les seconds ajustent leurs comportements (y compris matrimoniaux) afin de conserver le revenu de la solde. L'auteur cherche pourtant à s'écarter des visions misérabilistes ou collectives, en évoquant des exemples de sociabilité commune « franco-acadienne », des Acadiens riches, des gens de métier qui trouvent à s'employer, pour qu'à la fin, des Acadiens rechignent à s'embarquer

pour la Louisiane. Il n'y a donc plus d'« inévitabilité » identitaire : uniquement les heurts – et parfois les succès – compréhensibles dans une situation difficile.

J.-F. Mouhot a accompli un grand travail de collecte des sources gouvernementales, dans toute leur ambiguïté, et leurs apparentes incohérences. La prise en charge d'une population (d'un peuple ?) déplacée ne relevait « naturellement » d'aucune institution productrice d'archives, et les efforts de relocalisation des Acadiens se sont déployés dans nombre de provinces, compliquant de fait la tâche de l'historien. Des sources peu exploitées, telles que les dispenses de consanguinité, sont utilisées avec originalité et ouvrent de belles pistes de recherches futures. D'autant que ces sources, parmi lesquelles des lettres inédites, sont mises à la disposition du public avec beaucoup de générosité, une grande honnêteté intellectuelle, le désir de transparence, et le plaisir de contribuer à une discussion publique que l'auteur sait sans doute délicate<sup>1</sup>.

Car ce n'est pas tant avec les historiens atlanticistes (Christopher Hodson, Geoffrey Planck, par exemple) que J.-F. Mouhot noue le dialogue, mais bien avec les tenants d'une identité acadienne forte dont on trouverait l'origine dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Naomi Griffiths). En voulant dialoguer avant tout avec les généalogistes, J.-F. Mouhot pose cependant quelques limites à son ouvrage, qui se révèlent surtout dans la partie finale concernant directement l'identité. Certes, l'auteur veut avant tout nuancer, voire rejeter, des interprétations qu'il juge à raison trop téméraires. Mais on aurait souhaité davantage d'audace. Si les documents analysés par l'auteur affirment en effet positivement peu de chose sur l'« identité », ils offrent champs lexicaux, comparaisons ou arimages politiques, qui dessinent en creux des « répertoires identitaires » riches avec lesquels il aurait été possible de jouer avec une grande subtilité. On y devine le rôle primordial de la coutume (les pratiques testamentaires, la transmission de la propriété chez des Acadiens en territoire coutumier « autre »), la nature du statut colonial (que « sont » les Acadiens, qui les opposent ou les rapprochent des autres sujets du roi de France, des Canadiens rapatriés, des futurs réfugiés domingois ?) ou les formes de l'organisation

politique (quelles causes structurent les groupes acadiens ?). À cet égard, les Acadiens de J.-F. Mouhot sont étrangement vierges d'expérience politique collective, malgré ce que l'on connaît de l'existence de syndics, tout mystérieux qu'ils soient, en Acadie.

La question identitaire s'avère centrale : elle n'est finalement affrontée directement qu'en fin d'ouvrage par un glossaire. Ce que la présence acadienne peut avoir d'originalité, voire le caractère pionnier de l'expérience de ces réfugiés, se trouve dissout derrière le bref rappel de la diversité inhérente du royaume de France et du caractère fuyant de termes tels que « peuple », « nation », ou « corps de nation ». On y perd de vue les transformations successives, pourtant relevées au passage par l'auteur, des mots et concepts utilisés par les uns et les autres, et surtout leur évolution au fil des années et des épreuves. En outre, le désir chez les historiens d'aujourd'hui comme chez les administrateurs d'hier de faire cadrer la situation incongrue des Acadiens dans une certaine « normalité » se trouve relégué en filigrane. Une telle approche aurait pourtant été riche d'enseignements sur ce que cette normalité est censée recouvrer.

En procédant ainsi, J.-F. Mouhot se prive à la fois de ressources et d'interlocuteurs. Les « entités collectives » sous l'Ancien Régime – peuples, corps ou communautés – possèdent leurs historiens, et si on suit aisément l'auteur quand il avoue la difficulté de circonscrire une identité française homogène qui aurait été incompatible avec une identité acadienne tout aussi compacte, on se trouve frustré de ce que le cas acadien aurait pu apporter de nuances sur les modalités de l'identité au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle. À cet égard, le désir – compréhensible compte tenu de la masse de travail – de limiter l'ouvrage aux seuls Acadiens, et de laisser de côté les autres exilés et expatriés de la guerre de Sept Ans, nous prive d'un riche comparatif. Il n'empêche : la prudence historique en matière d'identité demeure une vertu qui n'est pas la moindre de l'ouvrage de J.-F. Mouhot. Demeure alors un ouvrage riche, défrichant de nombreuses pistes, capable de stimuler sereinement le débat que l'auteur appelle de ses vœux.

ALEXANDRE DUBÉ

1 - <http://www.septentrion.qc.ca/acadiens/>.

### **Bertrand Van Ruymbeke**

*From New Babylon to Eden: The Huguenots and their migration to colonial South Carolina*

Columbia, University of South Carolina Press, 2006, XVIII-396 p.

Bertrand Van Ruymbeke, spécialiste reconnu du Refuge huguenot en Amérique du Nord, a déjà beaucoup publié sur le sujet. Ce livre est issu de sa thèse de doctorat, soutenue en 1995 et complétée par de nouvelles recherches. Il se situe à la croisée de l'histoire démographique, de l'histoire des migrations et de l'anthropologie historique. Dans une perspective nouvelle, il précise les travaux d'Amy Friedlander sur l'immigration en Caroline, qui portent sur une période longue, et ceux de Jon Butler sur les huguenots en Amérique, qui couvrent une aire géographique plus large<sup>1</sup>.

Après avoir rappelé les persécutions contre les protestants français, l'auteur situe la charte octroyée en 1663 à huit propriétaires dans le contexte mercantiliste qui prône l'arrivée d'étrangers industriels pour ne pas aggraver la supposée dépopulation anglaise, mais aussi dans celui de la rivalité avec la France qui pousse à l'affaiblir, et de l'obsession antipapiste qui amène à secourir les protestants ; c'est pourquoi, après d'infructueuses tentatives d'installations de colons, le duc de Shaftesbury, principal propriétaire de la colonie, puis Peter Colleton songent aux huguenots. Les efforts de John Locke (secrétaire de Shaftesbury), les écrits et les textes publiés entre 1679 et 1686 à Londres, Genève et aux Provinces-Unies pour vanter les avantages de la Caroline, un réseau de diffusion « whig-huguenot » très actif, cherchent à attirer des protestants capables de produire du vin, de l'huile et de la soie. Même si la monarchie s'implique peu dans l'entreprise, la promotion est un succès, la Caroline étant la colonie la plus prisée par les huguenots, malgré les attaques des promoteurs des autres colonies. B. Van Ruymbeke décrit avec une multitude de détails les chemins de l'exil (par la côte atlantique ou la vallée du Rhin) et l'accueil en Angleterre, mais sans apporter de réelle nouveauté. Peu nombreux sont ceux qui envisagent de partir en Amérique, car ils espèrent toujours pouvoir rentrer en France.

Les premiers réfugiés arrivent en 1680 ; un nouveau pic d'immigration se produit en 1685-1687, mouvement qui se réduit ensuite considérablement. Au total, on compte environ 500 huguenots dans les années 1690 (15 % de la population totale de la colonie). À partir d'une liste de naturalisations de 1696-1697 et d'une base de données comprenant 395 adultes pour la période 1680-1718 (reproduite en appendice), B. Van Ruymbeke montre qu'il s'agit surtout de jeunes adultes, venus pour la plupart des ports de l'Atlantique (La Rochelle, Dieppe) qui avaient déjà des liens avec l'Amérique, voyageant en famille ou au moins en groupe ; parmi eux, beaucoup de gentilshommes, de marchands, d'artisans (travaillant surtout le métal ou le bois) et un nombre inhabituellement élevé de « serviteurs » (*indentured*). Une fois sur place, ils vivent entre eux, se marient entre eux, autant que possible avec quelqu'un de la même région et presque toujours du même niveau social. Quelques-uns cependant ne parviennent pas à se fixer, rentrent en Angleterre ou vont de colonie en colonie. Les huguenots n'apparaissent pas très différents des autres groupes d'immigrants vers l'Amérique (protestants français vers les Antilles, puritains vers la Nouvelle-Angleterre ou Anglais vers la baie de Chesapeake), en dehors du fait que l'aspect religieux est particulièrement important et que cela s'est produit sur un temps très court.

L'auteur s'intéresse ensuite à la vie religieuse des réfugiés. Des églises sont fondées immédiatement, une à Charleston et trois ou quatre églises rurales, même si les pasteurs ne sont pas présents tout de suite et si la construction des temples est plus lente. Les origines de ces églises sont retracées avec le plus de précision possible compte tenu du peu de sources disponibles. Quatre ou cinq pasteurs ont desservi ces églises avant 1700, notamment Elie Prioleau, dont la figure domine nettement les autres. Les huguenots sont, de ce point de vue, favorisés par rapport aux anglicans, et bénéficieraient même d'un encadrement supérieur à ce dont ils disposaient dans la France d'avant la Révocation. Pourtant, l'Église anglicane, minoritaire en Amérique du Nord (elle ne domine qu'en Virginie), se montre très offensive à partir de la nomination du gouverneur Nathanael Johnson en 1703. Il en résulte l'acte de 1704

qui établit l'Église d'Angleterre en Caroline du Sud, sans aucune mention de l'élément français, ce qui est réparé en 1706 avec la création de paroisses huguenotes. B. Van Ruymbeke montre bien que ces actes, surtout celui de 1706, ont été établis avec le soutien de l'élite huguenote, propriétaire de nombreux biens, politiquement influente, bien intégrée dans la société anglo-américaine, souvent ralliée au conformisme religieux avant 1706, quelquefois avant même d'avoir quitté l'Angleterre. Pourtant, jusque dans les années 1730, des réticences fortes d'une partie de la population à cette anglicanisation se manifestent. Dans la paroisse de Santee, des pasteurs continuent à adopter des pratiques calvinistes. Dans celle, plus populaire, de Saint-Denis, le pasteur est renvoyé et, de 1716 à 1720, la paroisse opte pour le non-conformisme. Revenue à l'anglicanisme, elle est encore secouée en 1722-1723 par un épisode d'enthousiasme religieux qui se solde par plusieurs morts. Charleston choisit le non-conformisme, d'où des problèmes avec son pasteur, plutôt favorable à l'anglicanisme. De 1723 à 1731, il n'y a plus de pasteur dissident dans la paroisse, et de nombreux fidèles assistent aux cultes anglicans. Quand, enfin, un nouveau pasteur arrive, il observe certes l'ancienne discipline des Églises réformées, mais il a été ordonné par un évêque. Les huguenots forment donc un groupe particulier qui ne veut pas être confondu avec les dissidents anglais vus comme des républicains et des régicides et entre plus ou moins rapidement dans l'Église d'Angleterre, mais en gardant certaines particularités et en fréquentant souvent l'une ou l'autre Église. L'examen de sermons montre d'ailleurs que les différences doctrinales sont très faibles, ce qui facilite les rapprochements, et qu'elles portent surtout sur la discipline.

Les Constitutions fondamentales de la colonie accordent généreusement la naturalisation à tous ceux qui s'installent, à condition qu'ils y souscrivent ; en réalité, en dehors de la colonie, ce n'est que l'équivalent du droit de naturalité (*denization*), qui ne permet pas de voter, d'être éligible ou de détenir un office. B. Van Ruymbeke étudie avec beaucoup d'attention les efforts des huguenots pour obtenir une naturalisation générale, dans un contexte de

rivalité entre les propriétaires et les autorités locales, de francophobie exacerbée par la guerre entre la France et l'Angleterre, surtout entre 1695 et 1697, de divisions également entre les Français. Ils obtiennent finalement une très large naturalisation en 1691, annulée dès l'année suivante, puis deux lois de naturalisation en 1697 et 1704, qui ne leur donnent pas le droit d'éligibilité.

Un dernier chapitre étudie l'insertion sociale de ces huguenots. Le rêve initial de développer la vigne, les oliveraies et la soierie se dissipe assez rapidement et les immigrants, puis leurs enfants, cherchent surtout à acquérir des terres pour élever du bétail et se lancer dans diverses cultures, avant, dans les années 1710, de privilégier la culture du riz. Pour cela, ils utilisent des esclaves comme main-d'œuvre, sans état d'âme particulier. Certains s'installent en ville, travaillent comme artisans ou se lancent dans le commerce, et Charleston est rapidement marquée par la culture française; en revanche, les projets de fonder une ville huguenote échouent. Au total, les huguenots réussissent plutôt bien dans ces activités économiques, comme le souligne l'expression « riche comme un huguenot », sans doute parce qu'ils n'étaient pas pauvres en arrivant en Caroline, qu'ils sont arrivés quand l'économie nord-américaine se développait, et parce qu'il n'y avait pour eux pas d'autre perspective que de réussir, le retour en France leur étant interdit.

Avec cet ouvrage, B. Van Ruymbeke apporte une contribution majeure aussi bien à l'étude du Refuge huguenot qu'à celle de l'implantation européenne en Amérique du Nord. L'objet limité de la recherche (quelques centaines de personnes, sur deux générations) permet une analyse très précise des motivations, des stratégies et des pratiques politiques, économiques et religieuses de l'enracinement des immigrants dans la colonie. En contrepartie, on est quelquefois dubitatif face à des pourcentages élaborés à partir de chiffres très faibles, et on peut toujours se demander dans quelle mesure ce groupe est représentatif de mouvements migratoires plus amples. B. Van Ruymbeke en est cependant conscient, et veille à mettre en rapport ses résultats avec ceux donnés naguère par J. Butler.

YVES KRUMENACKER

1 - Amy E. FRIEDLANDER, « Carolina Huguenots: A study in cultural pluralism in the Low Country, 1679-1768 », Ph. D., Emory University, 1979; Jon BUTLER, *The Huguenots in America: A refugee people in New World society*, Cambridge, Harvard University Press, 1983.

### John P. Bowes

*Exiles and pioneers: Eastern Indians in the Trans-Mississippi West*

Cambridge, Cambridge University Press, 2007, XIV-272 p.

Ce volume offre au lecteur l'histoire de plusieurs tribus indiennes – les Delaware, les Potawatomi, les Shawnee et les Wyandot – implantées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Nord-Est des États-Unis et des conditions de leur installation durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur les terres du futur État du Kansas, jusqu'à la dissolution, dans les années 1860, des sociétés indiennes reconstituées dans cette zone. L'ouvrage rend compte d'une étude monographique consacrée à un thème qui a déjà fait l'objet de nombreux travaux et ne prétend nullement être une synthèse. D'autres tribus sont, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, contraintes de se déplacer vers l'ouest sous la poussée des Euro-Américains et le Kansas n'est pas leur seule destination.

L'originalité du livre, déjà considéré comme une référence, est double. John Bowes incorpore d'une part en une même trame les temps antérieurs à la grande migration d'est en ouest et l'histoire de la reconstitution d'une société indienne dans les plaines de l'Ouest, postulant une continuité entre les deux moments, alors que la plupart des auteurs font de la grande migration le point de départ ou l'aboutissement de leur récit. Par sa posture d'autre part, il s'inscrit dans un contexte historiographique dont nous retrouvons des traces dans la plupart des secteurs de l'histoire sociale, qui insiste sur les marges de manœuvres, les choix des individus et des groupes même les plus dominés, tout en insistant sur la diversité des conduites et des stratégies individuelles ou familiales au sein de populations souvent implicitement considérées comme des entités homogènes par les générations précédentes. Ces deux traits tendent à rapprocher ce volume de nombreux

textes récents évoquant l'histoire de populations migrantes, et laissent parfois au lecteur – l'importance accordée au fonctionnement des réseaux de parentés jouant dans le même sens – l'impression qu'il découvre l'histoire d'un groupe migrant ordinaire, ou du moins analysé au moyen d'outils fréquemment employés aujourd'hui par les historiens spécialistes de ces questions, parenté que d'ailleurs l'auteur assume, écrivant que les Amérindiens établis dans l'Ouest firent face à des défis similaires à ceux relevés par les migrants européens et américains établis sur la frontière.

De fait, l'auteur parvient à montrer que les départs forcés des années 1830 sont précédés, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de mouvements spontanés et de l'établissement le long du Mississippi de groupes plus ou moins nombreux dont les membres ont été attirés par la possibilité de retrouver les conditions d'une existence autonome ou, pour certains, par les opportunités économiques offertes sur ce front pionnier par le commerce de la fourrure ou la possibilité de servir d'auxiliaires aux troupes euro-américaines. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, de véritables chaînes migratoires sont en place et les échanges entre les populations indiennes installées le long du Mississippi sont intenses. Il semble ainsi, aux dires de l'auteur, que certains au sein des populations indiennes voient en les déplacements forcés des années 1830 l'occasion de reconstituer sur des territoires déjà connus un monde indien autonome, préservé des incursions incessantes des colons.

Celui-ci ne pourra pas cependant être la reproduction des sociétés indiennes d'avant le premier contact. L'une des principales originalités de l'ouvrage est de montrer que ces migrations s'accompagnent d'une diversification socio-économique des sociétés indiennes ; il révèle aussi les stratégies politiques des différents groupes confrontés à l'avancée de la colonisation euro-américaine et les équilibres politiques en leur sein, ces deux processus étant d'ailleurs liés. Si certains en effet tirent parti de l'avancée vers l'ouest des colons en offrant leurs services ou en fournissant des biens destinés au marché national en voie de constitution, d'autres sont confrontés à la difficulté grandissante à assurer leur subsistance dans le cadre d'une économie de la chasse et

de la cueillette. De même, si les dirigeants Wyandot décident en 1855 de renoncer au statut tribal en échange de la citoyenneté américaine et d'un partage des terres tribales permettant d'obtenir la propriété individuelle de celles-ci, certains des membres de la tribu refusent cet arrangement et s'enfoncent plus profondément dans ce qu'il reste de territoire indien à cette date. Les tribus se révèlent alors être des organismes socialement et politiquement différenciés dont les contours sont en permanence redéfinis et dont les membres cherchent, individuellement autant que collectivement, à mettre au point les stratégies les plus adaptées à leurs fins, « espérant, par leurs choix, assurer un futur à leurs peuples » (p. 258).

Le choix de cette posture, qu'inspire le louable souci de rendre aux membres des groupes dominés et souvent migrants leur dignité d'acteur social et historique, tout en incorporant leur expérience au récit national, produit donc ici ses effets habituels. Stimulant, parce qu'il donne plus de complexité à des récits connus en montrant ce qu'ont de divers et de fluide des entités autrefois tenues pour stables et homogènes, et à quel point les rapports entre groupes dominants et groupes dominés ne sont pas faits seulement de conflits mais aussi d'accommodements et de négociations, il conduit souvent, en un même mouvement, à minimiser le poids des contraintes et la réalité des rapports de force ainsi que, en ce cas, la spécificité, que cela détermine, du groupe étudié.

Les tribus indiennes et leurs membres pouvaient certes contester les politiques fédérales, dont les traductions sur le terrain apparaissent, à suivre l'auteur, longtemps modestes, les ignorer ou les contourner parfois, nouer des alliances temporaires avec des acteurs locaux, ou tenter d'en appeler contre ceux-ci au pouvoir fédéral, voire solliciter l'intervention de celui-ci dans les conflits internes aux tribus. De même, l'installation sur un nouveau territoire en fait paradoxalement des pionniers de l'avancée euro-américaine et suppose des ajustements des pratiques qui ne sont pas sans évoquer l'expérience d'autres migrants. Il n'empêche que débats et réflexions prenaient souvent place à l'ombre des fusils ou à tout le moins sous la pression directe des colons et

des représentants des autorités locales et que le contexte de la seconde moitié du siècle ne laisse à la plupart le choix qu'entre une assimilation individuelle incertaine à une Amérique n'offrant guère d'espace aux membres des minorités racialisées et la fidélité à une organisation tribale qui condamnait à terme au massacre ou au parçage sur des territoires exigus n'offrant plus les conditions matérielles de la persistance en tant qu'entité autonome, ni même parfois de la simple subsistance.

À cette remarque, qui n'est pas de détail, le lecteur peu familier des débats historiographiques des spécialistes d'histoire américaine ajoutera que s'il est clair que J. Bowes entend entretenir un dialogue serré avec un certain nombre d'auteurs et, ce qu'il affirme à plusieurs reprises, prendre part à la réécriture du récit national, montrant en particulier que l'expérience indienne ne se comprend qu'en référence aux grandes scissions de celui-ci, le caractère quelque peu allusif de certains passages laisse aux seuls initiés le soin de décider du succès de cette partie de son entreprise.

PHILIPPE RYGIEL

### **Raymond L. Cohn**

*Mass migration under sail: European immigration to the antebellum United States*  
New York, Cambridge University Press,  
2009, 254 p.

Raymond Cohn, professeur d'économie à l'Illinois State University, attire une fois de plus l'attention des historiens sur les migrations transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1815 et 1860, plus de cinq millions de personnes émigrèrent depuis le vieux continent vers le nouveau et R. Cohn s'efforce de mesurer les causes et les effets économiques de cette immigration, tout en se démarquant de l'hypothèse selon laquelle elle dépendrait avant tout de facteurs économiques. Cette étude n'est cependant pas une comparaison entre motifs économiques et autres facteurs migratoires de nature politique, ethnique ou religieuse, elle se contente d'exposer les aspects économiques de cette première phase de migration de masse du XIX<sup>e</sup> siècle.

R. Cohn ouvre son analyse par une cartographie des principales tendances démographiques dans les trois pays d'où proviennent la majorité des immigrants avant la guerre civile : l'Allemagne, l'Irlande et la Grande-Bretagne. Sa contribution la plus novatrice est de définir les années 1830 comme la principale décennie de transition vers la migration de masse, alors que la plupart des études s'accordent à dire que celle-ci s'est produite dans les années 1840. À cette époque, la famine de la pomme de terre et les désastres qui l'accompagnèrent firent monter le taux annuel de migration au-dessus de la barre des 100 000, mais dans les années 1830 le taux avait augmenté de 20 000 à 50 000 par an.

L'élément le plus convaincant de son argumentation porte sur l'évolution du niveau de compétences professionnelles des immigrants. Avant 1830, les immigrants étaient dans l'ensemble plus qualifiés que la population née en Amérique. Les artisans étaient attirés vers le Nouveau Monde par le fort besoin que l'on y avait de leurs compétences. Les Allemands notamment étaient les plus qualifiés, les plus riches et ceux qui possédaient les familles les plus nombreuses, ce qui leur permit de migrer plus loin vers l'ouest, d'acheter des terres à bas prix et de grimper l'échelle socio-économique plus facilement. Le changement dans le niveau de qualification des immigrants après 1830 s'explique par la suppression de l'obstacle que représentait le coût des moyens de transports. Les émigrants pauvres n'avaient tout simplement pas de quoi payer la traversée avant que la professionnalisation et la rationalisation du transport de passagers dans les années 1830 ne fassent baisser le prix du ticket, au moment où de nombreux gouvernements assouplissaient les lois qui limitaient la liberté de mouvement.

Comme c'est souvent le cas, le succès d'une génération se fit au détriment de la suivante. Les premiers migrants contribuèrent à accélérer le rythme du développement économique et à accroître la prospérité. Ce phénomène eut un double effet : d'une part, il ouvrit la voie à la venue de travailleurs moins qualifiés qui arrivèrent en Amérique après 1830 et plus tard dans les années 1850 ; d'autre part, ce grand nombre d'immigrants fit réduire les salaires, exacerbant le mécontentement des natifs qui

s'efforçaient de freiner l'immigration. Pourtant, ces nouveaux immigrants contribuèrent pour beaucoup à la croissance économique de la nation, apportant avec eux de nouveaux entrepreneurs, de nouveaux capitaux et une main-d'œuvre bon marché. Selon R. Cohn, c'est dans la décennie 1845-1854 que l'immigration eut le plus fort impact sur l'économie américaine. Il insiste sur le fait que les restrictionnistes s'inquiétaient à juste titre des conséquences immédiates de cette nouvelle vague d'immigration sur la baisse des salaires, mais sur le long terme elle apporta une relance de l'économie.

R. Cohn justifie le choix de son sujet d'étude en montrant le caractère unique de la période d'avant-guerre : jamais auparavant les migrations n'avaient atteint cette envergure, jamais autant de migrants n'étaient arrivés sans aides publiques ou privées et ne s'étaient établis de manière permanente. L'avènement de l'âge de la vapeur, qui remplaça rapidement la voile après 1870, fit accroître davantage le nombre d'immigrants, tout en nécessitant plus d'assistance de la part de l'État et des sociétés de bienfaisance, mais en rendant possible le retour des migrants. À cette époque, l'accroissement de la production agricole en Europe permettait de nourrir des populations grandissantes, mais celles-ci avaient besoin de revenus supplémentaires. L'émigration avait lieu lorsque la combinaison d'une haute densité de population et d'un faible volume de travail saisonnier rendait un grand nombre d'individus incapables de gagner assez pour vivre. R. Cohn n'est pas le premier à souligner cette corrélation, mais il l'appuie solidement par une grande variété de sources statistiques. Et pourtant, tout cela ne suffit pas à persuader le lecteur du caractère unique de la période. De fait, l'auteur relativise son propre argument sur la migration sans assistance en présentant de nombreux exemples de secours aux immigrants malades ou pauvres, particulièrement à New York dans les années 1830 et 1840.

Les historiens de la migration se gardent maintenant de reprendre les débats, qui se sont avérés infructueux, sur l'opposition entre « nouveaux » immigrants de la période post-1880, en majorité urbains et catholiques, et anciens colons ruraux, ou bien entre facteurs d'attraction et facteurs de répulsion. La

recherche par R. Cohn de nouveaux facteurs décisifs à l'avantage de fournir une structure à son récit, mais elle masque le fait que ces facteurs transcendent largement la période d'avant-guerre. Pas un historien de la migration ne souscrit à ce dualisme, tous s'accordent au contraire pour reconnaître une grande variété de causes.

R. Cohn est loin de rechercher des causes exclusives à la migration. Cependant, il aurait pu renforcer son argumentation en faisant intervenir de plus nombreux facteurs culturels. On pourrait en donner deux exemples. Premièrement, bien que la plupart des immigrants se soient établis dans les villes, il ne faut pas sous-estimer l'attrait des terres disponibles ; nombreux étaient les immigrants qui arrivaient en quête de terres, même s'ils finissaient par travailler à l'usine. Et même si les fermiers et les travailleurs agricoles ne représentaient qu'une minorité des immigrants, la terre était un facteur essentiel à l'attrait qu'exerçait l'Amérique sur les paysans d'Europe. De nombreux travailleurs immigrants possédaient un lopin de terre.

Deuxièmement, concernant la mortalité, R. Cohn a montré dans des publications antérieures que les chances de mourir en mer étaient cinq fois plus fréquentes que celles de mourir chez soi. Mais ce fait n'a en lui-même pas de lien direct avec l'économie de la migration. L'impact de ces statistiques dépend de la foi qu'avaient les immigrants dans leurs chances de survivre au voyage. Étaient-ils conscients des risques ? Prêtaient-ils l'oreille aux histoires exagérées rapportant les dangers du voyage, ou étaient-ils ignorants de ces fables ? Dans ce cas, les croyances importaient plus que les statistiques. L'information était un facteur plus important.

En conclusion, le livre de R. Cohn a le mérite d'offrir une grande quantité d'informations sur les aspects économiques de l'immigration. Il renforce les conceptions selon lesquelles les premiers immigrants ont eu accès à de meilleures opportunités que ceux qui sont arrivés par la suite. Le point fort du livre réside dans l'abondance et la variété des données économiques et statistiques qu'il rassemble, et dans le fait qu'il évalue explicitement la fiabilité de ces sources, tout en restant très lisible. Cependant, il révèle aussi que les facteurs économiques



seuls ne suffisent pas à expliquer les vicissitudes des courants migratoires : les facteurs culturels sont également essentiels.

HANS KRABBENDAM

Traduit par VALENTINE LEYS

**Maurizio Isabella**

*Risorgimento in exile: Italian émigrés  
and the liberal international  
in the post-Napoleonic era*

Oxford, Oxford University Press, 2009,  
xii-284 p.

L'essai de Maurizio Isabella se situe au croisement presque naturel de deux filons historiographiques. Le premier est un intérêt continu pour l'émigration politique au nom de la coïncidence proclamée entre l'exil et la construction nationale italienne, liée moins au nombre des individus frappés par l'exil entre 1799 et 1860 qu'au rôle que cette élite politique et culturelle a joué dans l'histoire du mouvement nationaliste et la formation de l'identité nationale. Exil et *Risorgimento* finissent d'ailleurs par se confondre dans le titre de l'ouvrage. L'autre point de comparaison est le développement ces dix dernières années d'une « nouvelle histoire culturelle » qui a remis à l'honneur le thème de l'identité nationale en abordant le *Risorgimento*, à la suite d'Alberto Mario Banti, comme une communauté imaginaire dotée d'une grammaire cohérente de « figures profondes » appartenant à la sphère des émotions et des symboles.

Sans remettre en cause le bien-fondé de cette approche, M. Isabella justifie son intérêt pour l'expérience des exilés au nom d'un rappel à l'importance des questions idéologiques et politiques, à la diversité des manières de les aborder et au rôle de l'interaction avec d'autres communautés nationales, au-delà de l'opposition, dans le processus de formation d'identités séparées. Par ces deux voies, l'accent est donc mis sur la « circulation des idées » chère aux rénovateurs de l'histoire de l'exil politique des années 1950 (Franco Venturi, Alessandro Galante Garrone) ou, par emprunt à deux modèles historiographiques plus récents, sur les « transferts culturels » et le « transnationalisme ».

Comme l'a souligné récemment Gilles Pécout, cette perspective transnationale offre l'intérêt d'ouvrir des perspectives sur la genèse intellectuelle et idéologique de la nation qui révèlent l'hétérogénéité de ses vecteurs et permettent de la faire sortir de son cocon étroitement national et fictivement autonome<sup>1</sup>.

En affichant son intention de considérer « l'exil comme une expérience intellectuelle » (p. 1), M. Isabella avertit d'emblée son lecteur de ce que son ouvrage n'est pas : ni une histoire sociale de cette émigration, encore à écrire, ni une histoire du mouvement révolutionnaire italien à l'étranger à travers son action politique, déjà décrite dans les travaux d'A. Galante Garrone sur Philippe Buonarroti ou de Franco Della Peruta sur Giuseppe Mazzini et les Mazziniens<sup>2</sup>. Le parti pris est légitime, même si l'on ne peut que regretter l'absence d'un tableau précis des contours, des foyers et des mouvements du groupe considéré, les patriotes partis d'Italie entre 1815 et 1821, en partie compensée par un appendice biographique portant sur un panel de trente-cinq personnalités. Alors que les travaux d'Agostino Bistarelli sur les exilés italiens de 1820-1821 révèlent que près des deux tiers sont nés après la date fatidique de 1789<sup>3</sup>, l'essai privilégie des individus nés au cours des deux décennies précédentes, dont l'éducation et les vues politiques ont été modelées par les Lumières, l'expérience révolutionnaire et le pouvoir napoléonien que beaucoup avaient servi dans l'administration ou l'armée. On y trouve certains des principaux leaders des révolutions de Naples, Milan ou Turin (Giovanni Arrivabene, Giacinto Collegno, Ferdinando Dal Pozzo, Alerino Palma, Giuseppe Pecchio, Guglielmo Pepe, Annibale Santorre), des plumes de renom comme Ugo Foscolo et Francesco Salfi, mais aussi des figures moins présentes dans l'historiographie.

Le premier objet du livre est de montrer que bien des traits revendiqués par le nationalisme mazzinien ou cavourien, tels que le cosmopolitisme et l'anglophilie, étaient un héritage – souvent renié – de cette génération d'exilés ; que ces derniers ont participé pleinement aux débats européens et transatlantiques de leur temps et élaboré, à la lumière de leur expérience passée et de ces débats, une idéologie authentiquement libérale, et qu'ils ont

joué un rôle crucial dans le transfert d'idées depuis d'autres discours nationalistes vers celui du *Risorgimento*. L'auteur va plus loin en avançant l'existence dans les années 1820 et 1830 d'une communauté internationale qu'il qualifie, en empruntant au vocabulaire et à la réalité politique contemporains, de « société civile transnationale » en gestation. Au fond, l'existence de cette « communauté unique » ou « communauté globale », dont les leaders politiques et intellectuels formeraient « une république des lettres qui débattaient des mêmes problèmes indépendamment de leur situation géographique » (p. 23), est ici plus affirmée que démontrée ; la récupération de l'expression forgée par Hans Bots et Françoise Waquet est elle-même problématique, puisque ces derniers voient justement la fin de phénomènes de ce type avec la Révolution française.

La première partie illustre, à partir d'une riche bibliographie internationale, l'implication d'exilés italiens dans les débats qui mobilisent l'opinion publique européenne et les réseaux internationaux libéraux entre 1820 et 1835, autour de trois batailles politiques – l'Espagne du *Trienio liberal*, l'émancipation des républiques américaines (en particulier la révolution mexicaine), et la guerre d'indépendance grecque – qui font chacune l'objet d'un chapitre. Les exilés y apparaissent tour à tour acteurs de la vie politique et culturelle locale ou des événements militaires, comme volontaires dans la défense du régime constitutionnel en Catalogne ou de l'indépendance grecque ; intermédiaires culturels et producteurs de discours à destination du public européen, à l'instar de Foscolo et de ses articles sur l'île grecque de Parga ; et enfin parties prenantes des débats européens sur ces expériences, par exemple autour des régimes politiques instaurés en Amérique latine, du fédéralisme et du *caudillismo*, et de leur compatibilité avec le libéralisme. L'épisode grec permet de reconnaître les tensions susceptibles de traverser le camp libéral, comme entre philhellènes anglais et italiens, et la particularité du philhellénisme italien dans un rapport spéculaire avec les « frères » grecs qui révèle la priorité accordée à l'émancipation politique sur la régénération sociale comme préalable à la renaissance nationale.

Enfin, le rôle de passeurs des exilés vers le mouvement national italien est abordé à travers le mythe de la guérilla paysanne emprunté au discours patriotique espagnol, ou la construction de modèles héroïques, étrangers comme George Washington, Rafael del Riego y Núñez et Simón Bolívar ou italiens comme Santorre di Santarosa.

La seconde partie change moins d'objets que de cadre géographique et de méthode d'analyse, en s'appuyant sur un corpus de textes publiés par des exilés italiens sur l'Angleterre autour de 1830. La conclusion principale est l'absence d'originalité fondamentale de ces écrits, car non seulement ils se penchent sur les mêmes problèmes qui agitent les libéraux du continent (les raisons de la suprématie commerciale et industrielle de l'Angleterre, l'adaptabilité du modèle britannique au continent, les effets de la mécanisation et du productivisme sur la société, l'autonomisation de l'économie comme discipline face aux sciences morales et politiques), mais ils adoptent aussi des points de vue et des solutions en syntonie avec le libéralisme doctrinaire ou radical. Cette communauté d'esprit n'exclut pas l'adaptation du discours au message politique du nationalisme italien, comme l'illustre l'opposition d'une aristocratie britannique idéalisée à son homologue italienne accusée d'indifférence au bien collectif, pas plus que l'anglophilie n'est incompatible avec la défense des traditions culturelles nationales, par exemple en matière d'économie politique. L'auteur évite également de tomber dans le piège d'une homogénéisation qui gommerait les critiques et les différences, en s'attardant par exemple sur les différentes attitudes face au modèle économique anglais et aux outils pour l'évaluer qu'incarnent Pecchio et Arrivabene. Le dernier chapitre, consacré aux réactions des exilés face aux représentations de l'Italie véhiculées par les récits de voyageurs, vaste champ d'études de l'histoire culturelle cultivé par Nelson Moe, John Dickie ou Silvana Patriarca, souffre peut-être en revanche de ses perspectives trop étroites.

La culture politique des patriotes en exil au début de la Restauration était plus proche du libéralisme de compromis construit au même moment par Benjamin Constant, Armand Carrel ou le marquis de La Fayette, que du

libéralisme conservateur et autonomiste des élites aristocratiques italiennes étudiées par Maria Grazia Meriggi et Vittorio Criscuolo. Mais au moment de jauger son influence en Italie, l'auteur botte en touche en écrivant qu'« une évaluation complète du libéralisme italien de cette période aurait requis d'explorer plus avant la réception des idées européennes dans la pensée italienne contemporaine, une tâche qui va bien au-delà de la présente étude » (p. 266). L'étude vaut donc avant tout pour son riche et stimulant aperçu de la culture politique d'un groupe d'exilés et à travers lui du libéralisme contemporain. Mais en isolant l'expérience intellectuelle des exilés de leurs conditions sociales et matérielles ou des enjeux politiques et idéologiques immédiats, l'auteur tombe parfois, surtout dans la seconde partie, dans les travers d'une histoire des idées trop peu attentive aux divers champs de la production intellectuelle.

SIMON SARLIN

1 - Gilles PÉCOUT, « Introduction. The international armed volunteers: Pilgrims of a transnational Risorgimento », *Journal of Modern Italian Studies*, 14-4, 2009, p. 413-426.

2 - Alessandro GALANTE GARRONE, *Filippo Buonarroti e i rivoluzionari dell'Ottocento, 1828-1837*, Turin, Einaudi, 1951 ; Franco DELLA PERUTA, *Mazzini e i rivoluzionari italiani: il partito d'azione, 1830-1845*, Milan, Feltrinelli, 1974.

3 - Agostino BISTARELLI, « Cittadini del mondo? Gli esuli italiani del 1820-1821 », *Archivio storico dell'emigrazione italiana*, 4, 2008, p. 5-21.

### Mark I. Choate

*Emigrant nation: The making of Italy abroad*  
Cambridge, Harvard University Press,  
2008, x-319 p.

Est-ce qu'un État récemment unifié peut prospérer tout en perdant une part importante de sa population ? Faut-il considérer une émigration de masse comme une hémorragie qui prive un pays de ses forces vives, ou au contraire comme une forme d'expansion aussi bien économique que culturelle ? L'émigration peut-elle jouer un rôle décisif dans le processus de

construction nationale ? Telles sont les questions cruciales que soulève le livre de Mark Choate.

Dans son premier livre, l'historien se propose d'embrasser dans toutes ses dimensions le phénomène de la migration de masse des Italiens vers l'étranger : celui-ci commence dès les années 1880 et culmine un peu avant l'entrée de l'Italie dans la Première Guerre mondiale. En 1911, le recensement national fait ainsi apparaître que près de six millions d'Italiens vivent à l'étranger, ce qui représente plus d'un sixième de la population du royaume. Ces statistiques permettent à M. Choate de qualifier l'Italie unifiée de « nation émigrante ». Même s'il se fonde sur les très nombreuses monographies publiées sur chaque communauté d'Italiens installés dans le monde entier, et plus particulièrement en Amérique du Nord et en Amérique latine – que l'on pense aux travaux de Donna Gabaccia ou encore de Samuel Baily –, l'auteur ne cherche pas à décrire la sociologie ou les conditions de vie de ces millions d'Italiens expatriés. Il s'agit pour lui d'étudier la question de l'émigration en partant du point de vue de l'Italie elle-même, ou plutôt de celui de ses gouvernants et de ses élites, qu'elles soient politiques, intellectuelles ou religieuses. L'ouvrage rejoint ainsi les préoccupations de l'historiographie de langue italienne, traditionnellement plus tournée vers la perspective du pays de départ que vers celle des pays d'accueil.

S'appuyant sur un vaste travail d'archives, l'auteur tire parti de sources gouvernementales et parlementaires, comme le montre son analyse serrée des discussions auxquelles a donné lieu le projet de loi de 1900 sur l'émigration, adopté le 31 janvier 1901. Cette première loi qui met en place un système d'accompagnement social de l'émigration est à l'origine de la création du Commissariat général de l'émigration, chargé de réaliser des études statistiques sur le phénomène ou encore de contrôler les conditions de voyage des migrants. Par ailleurs, une analyse minutieuse de sources diplomatiques permet à M. Choate de démontrer l'existence de véritables pics de tension entre l'Italie et les pays vers lesquels les émigrés italiens se dirigent massivement. Ainsi en est-il de la crise italo-argentine des années 1911-1912, suscitée par la mauvaise gestion de l'épidémie de choléra italienne par Giovanni Giolitti :

sa tentative de dissimuler l'épidémie se solde par la fermeture des ports argentins aux Italiens. L'auteur fait également appel aux sources associatives et religieuses, telles que les correspondances des responsables de la Società Dante Alighieri, fondée en 1899, ou encore celles des évêques catholiques qui se penchent sur la question de l'émigration, comme Giovanni Battista Scalabrini ou Geremia Bonomelli. L'argumentation se nourrit aussi de l'analyse de plusieurs romans italiens contemporains qui mettent en scène le départ des migrants, comme c'est le cas de *La Patria lontana*, publié en 1910 par le nationaliste Enrico Corradini.

Dans les deux premiers chapitres de son livre, M. Choate examine les réactions des différents gouvernements italiens face à la première vague d'émigration de masse qui commence dans les années 1880. Alors que ceux-ci avaient d'abord envisagé l'émigration des Italiens comme une catastrophe, les revers de la politique extérieure italienne vont les amener à percevoir ce phénomène comme un moyen de faire rayonner l'Italie et l'italianité à l'étranger. Peu après les échecs successifs de l'Italie en Afrique de l'Est, et surtout la défaite d'Adoua en 1896, la formation de « colonies » italiennes à l'étranger apparaît comme une alternative efficace à l'expansion coloniale proprement dite ; les hommes politiques italiens utilisent en effet le terme de *colonia* aussi bien pour parler de l'installation de migrants italiens à l'étranger que de colons en pays conquis. Portée par des hommes comme Edoardo Pantano ou Luigi Luzzatti, aux yeux desquels l'émigration de masse prouve le « génie immortel » de la race italienne (p. 60), la loi du 31 janvier 1901 vient consacrer cette nouvelle appréhension de l'émigration.

Le troisième chapitre est consacré à la question des conséquences économiques concrètes de l'émigration. Sont ainsi analysés les transferts de fonds réalisés par les Italiens de l'étranger, les échanges commerciaux des pays d'immigration avec l'Italie, mais aussi les conséquences de ces migrations sur la balance commerciale italienne. De 1902 à 1927, le *Bollettino dell'emigrazione* publié par le Commissariat général de l'émigration se voit assigner la mission de mesurer ces flux économiques, tandis qu'une institution pluri-séculaire, le *Banco*

*di Napoli*, est chargée quant à elle d'encadrer les transferts financiers des émigrés vers l'Italie.

Les deux chapitres suivants s'attachent à montrer comment l'État italien et le réseau associatif qu'il subventionne à l'étranger prennent appui sur deux fondements de l'identité italienne, la langue italienne et la religion catholique, pour maintenir le lien entre la mère patrie et les Italiens expatriés. Comme le dit l'évêque Bonomelli, il s'agit alors des « deux principaux moyens de maintenir la solidité des liens entre la mère patrie et sa fille, elle qui se développe et prospère dans le continent sud-américain » (p. 2).

La nouvelle critique nationaliste de l'émigration de masse est analysée dans le sixième chapitre : à partir des années 1910, on observe un nouveau renversement dans la perception de cet exode par les élites italiennes. Sous l'influence des théories nationalistes, diffusées notamment par l'Association nationaliste italienne qui voit le jour en 1911, on tend de nouveau à assimiler les émigrés italiens à des criminels ou des bandits, qui symboliseraient à eux seuls les « échecs de l'Italie unifiée » selon Corradini (p. 152). Pour les nationalistes, l'émigration de millions d'Italiens à l'étranger est synonyme d'une acculturation, d'une perte identitaire. Or le dernier chapitre du livre prouve que les émigrés sont loin de renoncer à leur identité : ils manifestent une réelle solidarité à l'égard de leur pays d'origine, et ce même lorsqu'ils ont déjà acquis une nouvelle nationalité. En témoignent les réactions des différentes communautés lors des grandes crises traversées par l'Italie, qu'il s'agisse des épidémies, des tremblements de terre, ou encore de l'entrée du pays dans la Grande Guerre en mai 1915. Le retour en Italie de plus de 300 000 réservistes italiens installés à l'étranger, prêts à parcourir des milliers de kilomètres pour servir au front, montre d'ailleurs que contrairement à l'Allemagne, autre grand pays d'émigration récemment unifié, l'Italie est remarquablement parvenue à mobiliser les Italiens de l'étranger.

S'il ne s'agit donc pas pour M. Choate d'écrire l'histoire de toutes les communautés italiennes à l'étranger entre 1880 et 1914, il n'en reste pas moins que son ouvrage parvient à embrasser la globalité d'un phénomène trans-

national. Il se focalise toutefois sur quelques cas emblématiques, notamment la communauté italienne de New York qui est particulièrement mise en valeur : il évoque la question des transferts de fonds depuis New York vers l'Italie, parfois captés par les *padroni* de la *camorra*, ou encore l'installation de missionnaires catholiques italiens qui cherchent à redonner la foi aux immigrés italiens, au risque de se brouiller avec la hiérarchie catholique new-yorkaise pour qui New York ne saurait être considérée comme une terre de mission.

On peut toutefois regretter que l'auteur, sans aller jusqu'à faire une description détaillée de toutes les communautés italiennes à l'étranger, n'ait pas veillé à préciser les ordres de grandeur des différentes colonies, en tirant davantage parti des cartes et graphiques insérés en annexe. L'analyse de l'expansion coloniale comme alternative à l'émigration donne parfois lieu à des passages d'histoire diplomatique qui font perdre de vue au lecteur la question pourtant centrale de l'émigration des Italiens à l'étranger. Enfin, bien que l'auteur ait affirmé dès l'introduction son intention de privilégier le point de vue des Italiens de la péninsule, il aurait été intéressant d'évoquer en contrepoint la perception de la politique migratoire et de la politique coloniale italienne par les émigrés eux-mêmes.

Le livre de M. Choate offre une mise en perspective stimulante sur la migration de masse des Italiens. L'auteur montre que ce phénomène de grande ampleur, qui se déploie au moment même où l'Italie échoue dans ses projets coloniaux en Afrique, a participé de la construction de l'État italien post-unitaire entre les années 1880 et 1915, tout en contribuant au rayonnement international d'un pays encore fragile.

DELPHINE DIAZ

### **Mary Dewhurst Lewis**

*The boundaries of the republic: Migrant rights and the limits of universalism in France, 1918-1940*

Stanford, Stanford University Press, 2007, XV-361 p.

Cet ouvrage est incontestablement stimulant : il aborde l'histoire de l'immigration en France

pendant l'entre-deux-guerres par un éclairage nouveau, décentré et un ton parfois provocateur. *Via* le traitement approfondi de deux terrains locaux, Lyon et Marseille, Mary Lewis s'inscrit dans cette nouvelle voie historiographique qui ne se contente pas d'une étude des politiques migratoires vues d'en haut mais analyse leurs applications à l'aune des institutions intermédiaires et des dossiers individuels. Ce changement de focale permet de défendre une thèse polémique et ambitieuse, selon laquelle l'universalisme républicain, paré des vertus de l'égalité, relève d'un mythe, battu en brèche sur plusieurs fronts qui sont autant de « frontières de la République » pour reprendre le titre du livre : différences de traitement entre migrants coloniaux et étrangers, entre étrangers selon leurs origines nationales, entre le local et le national mais également entre localités.

Le travail de dépouillement des fonds départementaux est impressionnant : ce sont des centaines de dossiers de cartes d'identité d'étrangers, de procédures d'expulsion et de demandes de naturalisation du Rhône et des Bouches-du-Rhône qui fournissent la matière de ce livre, écrit au plus près des migrants. Produit complexe des rapports de force entre une pluralité d'acteurs (autorités ministérielles, municipales, préfectorales, policières, patronat, syndicats, associations, partis politiques...), le traitement des populations migrantes obéit, non sans un certain arbitraire, à des principes mouvants selon les contextes locaux, politiques et économiques.

Le choix des terrains est judicieux et fécond. Outre qu'il permet de sortir du cadre parisien dominant dans l'histoire française de l'immigration à quelques notables exceptions près, il aborde deux cas comparables en taille et en importance mais structurellement différents : d'un côté, Marseille et sa main-d'œuvre portuaire fluctuante et flexible, son appareil politique corrompu par un milieu influent et une police accusée d'inefficacité ; de l'autre, Lyon et ses industries modernes en pleine expansion, une main-d'œuvre que l'on cherche à stabiliser, une police moderne et rationalisée.

Le livre débute par la description de la mise en place d'un « système de travailleurs invités » (*guest-worker regime*) dans la France des années 1920. L'immigration temporaire

d'hommes célibataires et mobiles est encouragée. Mais ce système est en partie régi par des traités diplomatiques bilatéraux, première entorse de taille à l'universalité de traitement des étrangers sur le territoire métropolitain : Belges, Italiens, Polonais et Tchécoslovaques sont ainsi les seuls étrangers à pouvoir bénéficier de certains droits sociaux. En outre, l'application des procédures connaît de fortes variations selon les besoins locaux en main-d'œuvre.

Utilisant la notion de « citoyenneté sociale » proposée par Thomas Marshall, M. Lewis montre qu'elle n'emprunte pas nécessairement la ligne de démarcation tracée par la nationalité : certains étrangers sont privilégiés, d'autres désavantagés. Les principes de cette hiérarchie dépendent de l'origine nationale, de la situation sociale mais également de l'adresse des migrants. La comparaison entre les différents quartiers de Marseille est à cet égard tout à fait convaincante. Certaines constantes demeurent : la surveillance et la répression de l'engagement politique des migrants.

La crise économique dans les années 1930 modifie la donne. Délinquance, déclassements et précarisation sont le lot des migrants : le droit au séjour, à l'emploi, à l'aide sociale et à la nationalité française deviennent l'objet de discussions. À Lyon, les expulsions se multiplient pour de menues infractions dès 1931. Certaines histoires sont étonnantes : Carlos G., Espagnol, reçoit un avis d'expulsion pour avoir pêché sans permis ; en janvier 1933 il est rapatrié en Espagne avec sa femme et ses cinq enfants. À Marseille, les autorités locales font preuve d'un peu plus de clémence : la flexibilité de la main-d'œuvre migrante reste appréciée sur les docks, tout du moins dans les premiers temps de la crise. L'assassinat de Louis Barthou dans la cité phocéenne en 1934 provoque une vigoureuse reprise en main des autorités policières, municipales et préfectorales par les pouvoirs publics centraux.

La politique d'immigration de la France se durcit nettement à partir de 1934-1935, à coups de circulaires. Ce changement de régime migratoire s'effectue au sein d'un cadre juridique inchangé : les projets du Front populaire (concernant le statut des immigrés) ne voient pas le jour. Mais une pression multiforme

s'exerce sur les employeurs, les agents du contrôle des étrangers et les migrants eux-mêmes. La situation est connue à l'échelle nationale : tout devient prétexte aux expulsions et aux refoulements. M. Lewis montre les effets locaux de ces consignes : confusion, engorgement mais également discrimination nationale dans l'application des procédures. Les rares étrangers privilégiés sont désormais ceux qui peuvent prouver une résidence longue sur le sol français ou qui y ont noué des liens familiaux. Avoir des enfants, de préférence de sexe masculin, améliore les chances d'obtenir un avis favorable lors des demandes de naturalisation. Les priorités ne sont plus économiques mais démographiques et militaires. On peut s'étonner qu'il ne soit pas fait plus de cas des variations locales au cours même des procédures : les postulants à la nationalité française sont soumis à une dictée par les services de la préfecture du Rhône en 1931, fait ignoré par l'auteure.

On le sait, les réfugiés comptent parmi les premières victimes du durcissement. L'expulsion est souvent impossible pour des individus privés de nationalité : les mesures d'emprisonnement se multiplient. À Marseille, on reproche aux Arméniens de ne pas chercher de travail dans les années 1920 puis d'en avoir trouvé dans les années 1930.

Mais le véritable apport de cet ouvrage concerne l'examen d'un point quelque peu négligé par l'histoire française de l'immigration jusqu'à récemment : le cas des migrants coloniaux. À l'instar d'autres chercheurs outre-Atlantique<sup>1</sup>, M. Lewis propose d'envisager conjointement étrangers et coloniaux en métropole. Les flux originaires de l'empire sont stoppés après la Grande Guerre ; en 1919, Clémenceau ordonne même le rapatriement des Nord-Africains. Mais le statut des migrants coloniaux en métropole est complexe : les Algériens, de nationalité française, sont privés de citoyenneté et soumis à des mesures spécifiques. En 1924, un document qui ressemble en tous points à un passeport « intérieur » leur est imposé. Des services des affaires indigènes nord-africaines (SAINA) sont chargés de la prise en charge et du contrôle de ces migrants. Les chronologies sont décalées : institué en 1925 à Paris, un SAINA voit le jour en 1928 à Marseille mais il faut attendre 1934 pour qu'une antenne

lyonnaise soit ouverte. À Marseille, où le parti communiste milite dès les années 1920 pour une égalité de traitement entre Français métropolitains et coloniaux, le SAINA s'impose comme un moyen de surveillance politique. Institution précoce, elle est pourtant dotée de très faibles moyens et d'attributions limitées. À Lyon, où les travailleurs nord-africains sont faiblement politisés, les autorités rechignent à ouvrir un SAINA malgré les pressions ministérielles. Mais une fois créé, le service s'arroge d'importants pouvoirs : il contrôle la distribution de l'aide sociale dans le Rhône et chapeaute les mesures de rapatriement, massif dans les années 1937-1938. Qu'en est-il des migrants venus des autres parties de l'empire ? L'ouvrage reste curieusement muet quant à la condition des migrants venus d'Indochine ou encore des Antilles, dont la présence est pourtant avérée à Marseille et à Lyon durant l'entre-deux-guerres.

À partir de 1938, les atteintes aux libertés des migrants deviennent considérables suite aux vagues de décrets adoptés par le gouvernement Daladier : débute un « état d'insécurité » permanent (*insecurity state*). Les comparutions d'étrangers en correctionnelle augmentent de manière exponentielle, les tribunaux sont engorgés, les peines de prison se multiplient. Néanmoins, là encore, l'auteur note des différences de traitement entre migrants : la répression vis-à-vis des réfugiés s'accroît mais la montée des périls conduit à un changement d'attitude vis-à-vis des Nord-Africains, futurs soldats qu'il s'agit désormais de retenir en métropole. De même, on annule les expulsions et on accélère les naturalisations des jeunes célibataires, recrues potentielles de l'armée. Mais comment mesurer ces changements dans les pratiques ?

Si l'auteur illustre son propos avec efficacité, par l'exposé d'exemples détaillés et bien choisis, on peut regretter que le raisonnement ne s'appuie pas sur une quantification systématique des dossiers étudiés qui pourrait utilement étayer la démonstration. Les vertus heuristiques de l'échelle mésoscopique ne sont pas complètement exploitées. Certains points font question : ne faut-il pas mieux distinguer les pratiques de séjour, d'expulsion et de naturalisation ? Que dire des trajectoires sociales et professionnelles des fonctionnaires chargés de l'application de ces politiques dans

les bureaux ? On peut enfin regretter que la bibliographie de l'auteur, largement anglo-saxonne, laisse dans l'ombre certaines productions récentes de l'historiographie française de l'immigration (Françoise de Barros par exemple) portant sur des échelles comparables et qu'on aurait aimé voir discuter.

Mais l'ouvrage, qui aborde des sujets encore mal connus – la protection sociale face aux migrants dans l'entre-deux-guerres par exemple –, reste tout à fait important et vient de faire l'objet d'une traduction française<sup>2</sup>.

CLAIRE ZALC

1 - Clifford ROSENBERG, *Policing Paris: The origins of modern immigration control between the wars*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

2 - Mary D. LEWIS, *Les frontières de la République. Immigration et limites de l'universalisme en France, 1918-1940*, trad. par F. Jaouën, Marseille, Agone, 2010.

### Claire Zalc

*Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*

Paris, Perrin, 2010, 330 p.

Claire Zalc nous rappelle une évidence historique trop souvent oubliée : même au plus fort de l'immigration de masse, les immigrés n'ont pas été seulement des « trimeurs » en usine ou dans les champs. Ils ont été aussi des créateurs d'entreprises, de petites entreprises certes, avec une précarité qui ne disait pas son nom. Bien avant la tertiairisation économique de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, des immigrés s'implantaient déjà en France, non seulement en tant que colporteurs – métier classique des nomades depuis le Moyen Âge –, mais aussi comme commerçants en tous genres, répondant aux besoins de leurs propres communautés, mais les dépassant très vite. Il s'agit ici de cordonniers, confectionneurs, coiffeurs et autres quincailliers de l'entre-deux-guerres, qui permettent à l'auteur d'interroger à la fois le statut des étrangers et le fonctionnement du petit commerce dans ce premier XX<sup>e</sup> siècle. Étudier des immigrés non pas à travers un groupe mais à travers un secteur économique permet une approche féconde des deux points de vue.

Pour saisir la variété de la place des étrangers dans le monde du petit commerce, C. Zalc fait appel aux comparaisons et aux jeux d'échelles, ne se limitant à aucun groupe et interrogeant une multitude de sources concernant la vie de la boutique comme les structures étatiques qui l'entourent. Elle décortique le choix de noms des boutiques, et retrace la façon dont la préfecture s'en mêle. Policer le commerce, le contrôler, est une préoccupation à toutes les périodes, mais surtout en temps de guerre. Dès la Première Guerre mondiale, est mise en œuvre une idée qui la précédait : l'instauration d'un Registre du commerce. Surveiller pour mieux contrôler. C'est en 1919 que le Registre va être enfin voté à la suite du contexte crispé de la guerre, amplifié par le soupçon du commerçant étranger. Mais la contrainte pour les sujets est, on l'avoue, le bonheur des historiens, ou comme le dit C. Zalc : « Un petit pas pour les commerçants, un grand pas pour l'historien(ne) » (p. 61).

Avec obstination, et grâce à Brigitte Lainé aux Archives de Paris, C. Zalc a pu mener une analyse fine du Registre du commerce, nourrie de la créativité de son regard solidement ancré dans une grande connaissance de l'historiographie française et américaine des migrations. Le Registre du commerce est une source d'apparence aride, en réalité extrêmement riche, que C. Zalc a exhumée avec opiniâtreté et bonheur, et qui lui permet non seulement de saisir des instantanés précis sur des petits commerces, mais aussi d'observer leurs transformations durant l'entre-deux-guerres : ouvertures, faillites, jusqu'à ceux enfin soulignés comme « aryen » à l'encre rouge entre 1940 et 1944, tandis que d'autres, entreprises juives, sont radiés à l'encre violette. Allié aux dossiers de naturalisation, autre source précieuse pour l'étude des parcours, le Registre du commerce cerne l'état de ce ciment parisien, le commerce, qui donne à la ville son caractère, quartier par quartier. De par leurs boutiques, les immigrés, eux aussi, alimentent les lumières de la ville.

Dans une approche œcuménique, C. Zalc inclut migrants internationaux et provinciaux qui sont venus, par goût ou par contrainte, faire leur vie à Paris. Elle réfléchit ainsi sur le processus migratoire plus que sur le statut (qu'elle

ne néglige pas pour autant) ou les origines en tant que telles, afin de mieux saisir le monde de la boutique et questionner le postulat des « spécialisations traditionnelles ». C. Zalc montre notamment que même dans les secteurs à forte concentration immigrée, la confection par exemple, les immatriculations au Registre du commerce par des personnes nées à l'étranger ne constituent que 42 % du total des immatriculations entre 1922 et 1939. Concentration donc, mais non pas monopole.

Surtout, C. Zalc insiste, à juste titre, sur l'ambiguïté fondamentale du statut de la « liberté du commerce ». Entre réussite et précarité, mobilité ascendante et descendante, le « déclassement par l'indépendance » existe aussi. La fabrication de jouets par Norbert Elias, qui ouvre le livre, avec son établissement « Les ateliers Norbert », le montre : spécialiste des jouets et autres petits articles en bois, c'est ainsi que ce sociologue, réfugié juif allemand, gagne son pain dans les années 1930, étape vers une brillante carrière universitaire. C. Zalc propose une analyse fine de la notion d'indépendance, située entre les contraintes structurelles et la volonté individuelle de l'acteur. En abordant les crises successives des années 1930 (à partir d'un examen minutieux de la législation qui est de plus en plus restrictive), elle explique également comment les parcours individuels croisent les contraintes fortes des périodes historiques. Tantôt choisie, tantôt subie, l'indépendance du commerce peut être toute relative.

Autant des trajectoires parfois en dents de scie obligent à repenser la notion d'indépendance du boutiquier, autant ces mêmes boutiques sont souvent le fruit d'une communauté, qu'elles participent ensuite à construire. Quitte à ce que la communauté ne devienne étouffante quand la sympathie de la proximité devient insupportable promiscuité, voire véritable guet-apens au moment des rafles. Dans les pages excellentes sur la notion d'entreprise ethnique, C. Zalc propose une critique réfléchie de la notion de spécialisation dans les « métiers ethniques » tout en offrant une excellente analyse des réseaux multiples – une « pluralité des configurations relationnelles » allant du couple à la maisonnée jusqu'au voisinage.

C. Zalc termine son ouvrage sur les années 1930 et la guerre, « de la stigmatisation à la



discrimination » qui vise les étrangers en général, les juifs étrangers, puis tous les juifs. Qu'il s'agisse de juifs, d'Arméniens, d'Italiens ou de Grecs, C. Zalc aborde la question de l'immigration par la fonction. Elle note en conclusion que l'indépendance est redevable aux dépendances, qui peuvent provenir de réseaux familiaux ou du groupe d'origine. Mais elle insiste surtout sur le processus. Déjà sa thèse très fournie sur le sujet était bien écrite et riche en trouvailles ; sachons gré à l'auteur d'avoir réalisé un vrai travail de recomposition pour synthétiser avec élégance et verve les grandes lignes de ses recherches et ainsi nous offrir un livre aussi utile que stimulant qui marquera l'historiographie de l'immigration en France.

NANCY L. GREEN

### Anne-Sophie Bruno

*Les chemins de la mobilité.*

*Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*

Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, 286 p.

La réception en France des *Chemins de la mobilité* sera un bon indicateur de la compréhension qu'ont les historiens de deux révolutions cognitives qui se sont produites depuis un quart de siècle : le glissement de la statistique descriptive vers l'économétrie d'une part<sup>1</sup>, et le développement des analyses économiques « institutionnelles » d'autre part.

L'ouvrage repose sur une exceptionnelle maîtrise interdisciplinaire en matière d'analyse des migrations et des carrières professionnelles. Il manifeste la richesse d'une histoire quantitative en plein renouveau<sup>2</sup>, en reléguant au passage à la fois les clichés relatifs à la défunte « approche labrousienne », et les doutes épistémologiques à l'encontre de l'économétrie dont *Le raisonnement sociologique* de Jean-Claude Passeron aura sans doute donné l'expression la plus aboutie. Anne-Sophie Bruno, par ailleurs rédactrice en chef de la revue *Histoire et Mesure*, ne se contente pas de déployer toute la gamme des techniques quantitatives disponibles aujourd'hui en histoire : elle les intègre à une véritable construction historique dans laquelle se mêlent récits de parcours de vie et analyses des dispositions politiques, insti-

tutionnelles et légales qui depuis un demi-siècle ont encadré aussi bien le marché du travail que la condition migrante. *Les chemins de la mobilité* expose de manière limpide les méthodes et résultats quantitatifs et leur donne une juste place, celle d'un élément démonstratif parmi d'autres, traité dans un langage accessible qui ne laisse aucune place à la fétichisation ou au souci d'impressionner ses lecteurs par l'hermétisme technique.

Le livre s'impose comme un modèle par l'authentique stratégie heuristique qui l'anime. Mue par une démarche dense et rigoureuse, A.-S. Bruno n'aura à aucun moment cherché à accumuler les pages ou les cartons d'archives pour le plaisir de l'accumulation. À mille lieux des constructions de bases de données d'antan fondées sur l'exploitation intégrale d'une série ou la reconstitution « exhaustive » d'un échantillon, l'historienne aura construit son objet de manière raisonnée et intelligente, en constituant et en appariant une série de « petites » bases de données. Que l'on ne s'y trompe pas : le travail archivistique sous-jacent à l'ouvrage est gigantesque et a demandé à l'auteure de nombreuses années. Mais il repose – l'expression ici n'a rien de galvaudé – sur une authentique construction d'objet dont le principe est de comprendre un centre (le fonctionnement du ou plutôt des marchés du travail dans la France du second XX<sup>e</sup> siècle) par une marge, l'immigration originaire de Tunisie.

Le flux est habilement choisi pour son caractère composite. Loin de se réduire aux Tunisiens de nationalité, il intègre toutes les populations qui, avant l'indépendance, faisaient du protectorat une société à la fois plurielle et colonielement hiérarchisée : musulmans bien sûr mais aussi juifs, Italiens et colons. Pour saisir la diversité des parcours réservés aux membres de ces différents groupes d'origines, l'historienne, à l'image des travaux pionniers de Catherine Omnès, est partie de 421 dossiers de retraite de natifs de la Tunisie nés entre 1903 et 1938 et ayant cotisé auprès de l'antenne parisienne de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Mais elle a ensuite accompli, pour près de la moitié d'entre eux, le travail colossal de reconstituer leurs emplois salariés successifs à l'aide des Déclarations annuelles de données sociales (DADS), par les-

quelles les employeurs adressent à l'URSSAF une liste nominative de leurs personnels mise en regard de leurs statuts et de leurs rémunérations annualisées. Pour mieux mettre en rapport l'étude des personnes et celle de leur environnement de travail, A.-S. Bruno est également allée relever les données DADS d'un échantillon d'entreprises du bâtiment et de la confection. Il lui a ensuite fallu compléter les données rassemblées par l'étude des travailleurs indépendants au moyen d'une analyse des dossiers de naturalisation mais aussi des demandes de carte de commerçant étranger auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Les résultats sont à la hauteur de l'investissement documentaire et méthodologique. Dans une large mesure, A.-S. Bruno tient son pari d'interroger les évolutions contemporaines du marché du travail en partant de l'une de ses composantes, minoritaire certes mais à la fois contrôlable par les effectifs concernés et pertinente par la diversité des espaces économiques traversés. Tout au plus peut-on regretter qu'elle n'explique pas davantage la zone de validité de ses résultats, obtenus sur un échantillon d'immigrants en Région parisienne : l'auteure disposait sans doute des éléments pour mieux faire la part entre la spécificité du marché du travail étudié et sa capacité à révéler des tendances valides à l'échelle nationale. De même, ses comparaisons entre Tunisiens et Français nés en Tunisie auraient gagné à reconnaître plus explicitement que rien ne permet *a priori* de postuler la représentativité des trajectoires professionnelles de ces derniers par rapport à celles de l'ensemble des salariés français de Région parisienne : les résultats relatifs à la position des « nationaux » sur le marché du travail seraient de ce point de vue à examiner à la lumière des enquêtes disponibles sur l'emploi.

Comme elle le fait avec l'économétrie, l'historienne utilise avec beaucoup de recul et de maîtrise les théories économiques de la segmentation du marché du travail. Tout en retrouvant l'opposition entre « marchés internes », où la progression professionnelle s'organise autour de l'ancienneté et du modèle de l'emploi à vie, et « marchés informels » où dominent la mobilité, la précarité et les passages entre salariat et indépendance, A.-S. Bruno montre l'intérêt qu'il y a à identifier entre les deux un

« secteur intermédiaire » structuré autour des petites entreprises. Sa proposition centrale est que l'origine nationale joue un rôle décisif dans l'inscription des travailleurs dans tel ou tel de ces trois pôles, inscription dont il leur est ensuite difficile de sortir : l'ensemble de leur carrière en est marquée, qu'il s'agisse de leurs possibilités d'ascension sociale, de leur exposition au chômage ou de leur revenu annualisé. Il n'est sans doute qu'un point sur lequel l'affirmation sera discutée : elle fait de la qualification, généralement mise en avant comme cruciale par les travaux contemporains, une variable marginale, alors que le lecteur peine à déterminer dans quelle mesure elle est véritablement observable dans les données statistiques mobilisées<sup>3</sup>.

L'intérêt de la diversité « ethnique », nationale et statutaire des originaires de Tunisie est d'autoriser à suivre en parallèle des trajectoires qui se déroulent dans chacun de ces trois segments du marché du travail et de comprendre ainsi ce qui, à la fois, les sépare, les hiérarchise et les rend complémentaires, y compris à secteur d'activité donné. Si l'ouvrage emprunte à la théorie économique, il montre ce que l'histoire peut en retour apporter à cette dernière : en suivant le fonctionnement du marché du travail sur cinquante ans, il restitue la diversité des formes qu'a prises la « flexibilité » au cours du temps, en fonction des conjonctures économiques mais aussi des transformations du droit du travail.

L'ouvrage confirme d'abord la nécessité d'explorer l'envers des trente glorieuses : compression salariale durable des salaires ouvriers, concentration des formes de flexibilité sur les entreprises et donc les salariés du secteur informel, hiérarchies sociales et économiques reléguant au second plan femmes et étrangers, et au troisième plan – ce qui corrobore les analyses de Laure Pitti sur Renault – les immigrants originaires des colonies ou ex-colonies.

Les transformations liées à la crise qui s'ouvre dans les années 1970 en sortent éclairées. Moins que d'un basculement soudain dans l'ère de l'insécurité professionnelle, elles marquent une manière différente de répartir les effets de l'instabilité économique sur les salariés. A.-S. Bruno rend justice à la centralité des analyses de l'économiste Jérôme Gautié,

dont les travaux sur les modalités et les effets de la « déstabilisation des marchés internes » fournissent l'une des clés de lecture les plus éclairantes des évolutions en cours sur le marché du travail français. L'historienne aurait certes pu souligner davantage que ce segment en demeure la composante centrale et qu'il n'est pas davantage dénué d'inconvénients que les autres (à commencer par une forme de sous-rémunération relative pendant la plus large partie du cycle de vie professionnel). Mais elle met en évidence les formes spécifiques que prend sa fragilisation, notamment la concentration des phases de chômage de ses salariés aux âges élevés. Elle montre également comment, à l'image de l'encadrement juridique des licenciements, les mutations du droit social dans les années 1970 et 1980 font de plus en plus dépendre le risque de précarisation subi par les salariés de leur statut de travail plutôt que du type d'entreprises qui les emploient.

Saisir les transformations des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle par le biais d'une population étrangère de plus en plus vulnérable sur le marché du travail permet d'en mieux appréhender les conséquences. L'une des conclusions d'A.-S. Bruno est que davantage qu'une surexposition au risque de chômage, ce sont les stratégies contraintes de fuite hors du salariat qui distinguent les salariés tunisiens, en les incitant à se mettre à leur compte (promotion de la figure du « petit épicier maghrébin ») voire, notamment pour ceux qui travaillent dans le secteur « intermédiaire », à retourner temporairement ou définitivement au pays.

Ces résultats globaux ne rendent pas justice de la richesse d'un livre dont chaque page a été mûrement pensée. Le livre multiplie les morceaux de bravoure telles la mesure des fractionnements internes à chaque secteur d'activité économique; la mise en évidence des facteurs qui rendent les membres de la Chambre de commerce de Paris plus ou moins réceptifs aux demandes de cartes de commerçants étrangers; ou la mise au point, en partenariat avec Noël Bonneuil, d'un modèle de simulation des contraintes qui freinent ou facilitent l'accession des étrangers à des postes d'encadrement selon les pôles du marché du travail.

Il est à espérer que *Les chemins de la mobilité* sera abondamment lu et discuté, tant par les sociologues et les économistes du travail que par les historiens. Ces derniers, au-delà même de son objet d'étude, trouveront un grand bénéfice à se pencher sur ses implications épistémologiques. Tout en permettant de revisiter les discussions des années 1990 sur les « jeux d'échelles », l'ouvrage dissipe en effet les préjugés sur l'impossibilité du « microscopique » à généraliser, ou de l'histoire quantitative à contextualiser finement. Mais surtout, l'ouvrage fait honneur au métier d'historien, en montrant sa capacité à contribuer sur des points essentiels à l'intelligence du monde contemporain sans verser dans le finalisme ni le présentisme.

PAUL-ANDRÉ ROSENTAL

1 - Significativement, c'est du côté de la démographie qu'il faut chercher une explicitation de ce glissement d'une statistique fréquentiste vers une statistique bayésienne, et de ses implications sur les sciences sociales contemporaines. Voir Daniel COURGEAU (éd.), *Du groupe à l'individu. Synthèse multiniveau*, Paris, Éd. de l'INED, 2004.

2 - Voir Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

3 - Chloé TAVAN, « Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale », *Économie et Statistique*, 393-394, 2006, p. 81-99, indique ainsi que la durée entre le premier emploi et la première promotion professionnelle est considérablement plus longue pour les immigrés ayant quitté leur pays après la fin de leurs études que pour les nationaux, mais qu'elle est au contraire comparable pour ceux qui ont achevé leurs études en France.

### **Yann Scioldo-Zürcher**

*Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954-2005*

Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, 462 p.

À travers le prisme de l'intervention publique, Yann Scioldo-Zürcher construit une histoire politique, économique et sociale de l'expérience du rapatriement en France, qui vient combler un vide par rapport aux travaux sur l'arrivée

des pieds-noirs (Jean-Jacques Jordi) ou, plus récemment, les comportements politiques (Emmanuelle Comtat). Il montre comment la puissance publique a déployé un important dispositif d'aide aux rapatriés d'Algérie qui s'est concrétisé successivement par une politique d'accueil, d'installation et d'indemnisation. Partant de la guerre d'Algérie, l'analyse court jusqu'aux récents développements d'une politique mémorielle et inscrit ainsi l'ajout d'un article de loi saluant « les apports positifs de l'immigration » dans une tradition parlementaire de victimisation des ressortissants d'Algérie<sup>1</sup>. La question nationale est centrale dans l'analyse qui souligne l'importance du statut de ces ressortissants de nationalité française, même rapatriés, par rapport à celui des immigrés de nationalité étrangère.

S'appuyant sur des sources épistolaires déposées aux Archives nationales, il donne à entendre la vision de l'Algérie par les Français qui y vivaient : société où régnaient de fortes disparités sociales et économiques certes, mais où la misère des Algériens était facilement imputée à des caractéristiques ethniques congénitales, voire relativisée par les conditions de vie difficiles de certaines familles européennes ; tandis que la capacité des colons à venir y exploiter les terres et à y développer des industries était présentée comme ayant grandement contribué à développer la richesse du pays. De ces propos ne filtrait guère l'important ostracisme de la société où l'ascension sociale algérienne était difficile, sinon impensable. De leur côté, les Français métropolitains avaient aussi une image faussée des Français d'outre-mer, qu'ils voyaient facilement comme de riches propriétaires terriens à la tête de vastes domaines. Ils ne percevaient pas l'importante stratification sociale et économique de cette société. En contrepoint de la vision des Français d'Algérie et des Français métropolitains, l'auteur fournit, avec tableaux et chiffres à l'appui, des éléments qui permettent de saisir la réalité sociale et économique de l'Algérie française.

L'auteur situe son histoire du rapatriement au cœur de ce drame de l'incompréhension entre métropolitains et Français d'Algérie, qui permet de prendre conscience de l'ampleur du

déchirement politique qu'a pu représenter la guerre. Sentiment des Français algériens de demeurer incompris des métropolitains face à la panique et la violence en Algérie, impression d'étrangeté des métropolitains face à l'arrivée de ces rapatriés sur le sol français que des années de discours sur l'empire colonial vouaient à apparaître comme « exotiques » à leurs yeux.

Malgré les divergences de vues qui caractérisaient les populations françaises sur chacune des rives de la Méditerranée, le fait national joua pleinement à l'approche de l'indépendance algérienne. Le gouvernement français de la V<sup>e</sup> République organisa le rapatriement de ses nationaux en votant la loi-cadre du 26 décembre 1961 qui définissait les rapatriés comme tous les Français d'outre-mer « ayant dû ou estimé devoir quitter un territoire [sous souveraineté française] où ils étaient établis ». Qu'ils aient quitté l'Algérie avant 1962 ou plus tard, ils furent des centaines de milliers à pouvoir bénéficier de ce statut qui leur donna accès à des aides différentes selon leur besoin (en 1962, l'Algérie perd 70 % de sa population française qui s'élevait à environ un million au début de la guerre).

L'État déploya un important dispositif d'accueil et d'aide à l'installation, qui jette un jour nouveau sur les capacités de la puissance publique à accompagner l'intégration de populations déplacées, pour peu qu'il les reconnaisse comme membres de la nation. De la réaffectation dans la fonction publique aux hébergements en centres de transit, jusqu'à l'attribution d'allocations spécifiques en fonction du revenu, la politique d'intégration des rapatriés met en évidence la prégnance du fait national : pour bénéficier de ces aides, il valait mieux être Français d'Algérie qu'étrangers rapatriés. Alors que les premiers y avaient droit malgré leur participation à des organisations anti-républicaines pendant les années précédentes, les seconds devaient démontrer leur appartenance à la Résistance avec document à l'appui pour pouvoir espérer recevoir une allocation d'aide.

Cependant, l'ouvrage va plus loin que la simple solidarité organique envers l'élément national et propose un second niveau d'analyse en montrant qu'à travers cette politique il s'agit

aussi d'organiser le retour à une paix sociale après les tourments de la période de guerre. Il fallait, en effet, canaliser le mécontentement des rapatriés qui s'estimaient trahis par la France. L'auteur souligne ainsi le soin qu'ont eu les autorités à ne pas faire étalage des aides octroyées aux rapatriés. La télévision a alors servi de support en véhiculant l'image de rapatriés courageux et capables de dompter toute situation, qui s'accordait bien avec un certain imaginaire colonial.

En prenant le point de vue de l'institution, l'auteur ne manque pas de donner, avec de nombreux exemples de dossiers individuels et de correspondances, le point de vue des rapatriés qui prennent progressivement leur marque dans une société à bien des égards hostile. Il démontre de manière convaincante la création progressive d'une culture pied-noir autour de plats, de musiques et de figures populaires (Enrico Macias, Marthe Villalonga). Même si ces pratiques culturelles pouvaient paraître populaires au temps de l'Algérie française, durant lequel beaucoup de Français préféreraient garder la culture de la métropole, elles sont venues donner du liant à une communauté par ailleurs extrêmement clivée quant à sa vision sur l'Algérie française.

Dans les années 1970, l'aide spécifique a laissé place au droit commun et c'est la question de l'indemnisation des rapatriés qui a fait son apparition dans les débats parlementaires. Même si l'on aurait aimé en savoir plus sur les conditions dans lesquelles les rapatriés se sont assurés des appuis parmi les représentants politiques, l'importance des réseaux clientélistes est utilement soulignée pour expliquer la continuité de la cause des rapatriés dans les débats parlementaires. Elle a favorisé l'entretien d'un discours victimaire qui laissait souvent dans l'oubli les aides mises en place par l'État. Cette histoire sur cinq décennies les remet au centre du récit tout en accordant leur place à la multiplicité des parcours, des obstacles et des réussites.

ANGÉLINE ESCAFRÉ-DUBLET

1 - Article 4 de la loi du 23 février 2005 aujourd'hui révoqué dont l'introduction a fait polémique.

**Georges Bohas  
et Florence Hellot-Bellier**

*Les Assyriens du Hakkari au Khabour.*

*Mémoire et histoire*

Paris, Librairie orientaliste Paul

Geuthner, 2008, 215 p.

Le présent ouvrage, d'aspect modeste, est un livre remarquable par sa sobriété de ton, la simplicité d'exposition d'un monde : les confins perses et ottomans, d'arrangements anthropologiques de semi-autonomie tribale, disparus à la faveur de l'établissement des États-nations turc, irakien, iranien et syrien, ainsi qu'un grand périple collectif qui défie tout récit simpliste. Ce grand dérangement, sur des dizaines d'années, mène les protagonistes du Sud-Est de la Turquie actuelle à la Djézireh syrienne en passant par Hamadan en Iran. Voilà un cas de mobilité collective d'un groupe ethno-religieux, lui-même divers, rassemblé sous le vocable d'Assyriens contemporains, comptant quelques dizaines de milliers de personnes (100 000 personnes tout au plus), mais dont la particularité permet de saisir la réorganisation brutale, calculée souvent bien loin du terrain et certainement encore en cours. Pour qui veut situer ce groupe assyrien dans l'histoire plus ample de l'Église née hors de l'Empire romain, on renvoie à la somme de Raymond Le Coz<sup>1</sup>.

La clarté du propos peut faire oublier l'enchevêtrement savant d'une approche historiographique agençant de nombreux discours, plurilingues, pour dégager un récit sinon exhaustif, sinon définitif, du moins acceptable par divers protagonistes par le rendu des intentions qui guident ces récits-matériaux. Ces discours révèlent la subtilité du monde social des marches d'empires disparus, le cynisme des puissances interventionnistes, enfin le propre monde réflexif des personnes concernées, même si celles-ci appartiennent à une élite lettrée, éloignée de l'idéal du paysan-soldat de la société assyrienne du Hakkari mais aussi des masses illettrées des campagnes iranienne et mésopotamienne du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les auteurs articulent des voix d'en bas en araméen contemporain, saisies grâce à des livres d'érudits locaux, des témoignages, des souvenirs, mais aussi des conversations avec des vieillards, à des récits d'autres protagonistes en

persan. Les données factuelles (événements, batailles ou escarmouches, meurtres, départs, arrivées) rapportées sont confrontées aux traces enregistrées par le réseau de divers consulats.

Si la sympathie du chercheur extérieur à une aire géographique relativement lointaine est bien sensible, il n'y a pas trace d'excessive empathie envers les Assyriens, entité que l'on pourrait aisément hypostasier. Cette empathie est d'ailleurs reçue de façon ambiguë par les personnes concernées. En quoi un observateur n'appartenant pas au groupe a-t-il le droit de fixer par écrit une vérité qui n'est pas celle du groupe proprement dit ? Un auteur fait d'ailleurs directement cette expérience et a la finesse anthropologique de la rapporter. Une saine distance entre écrivain, même participant, même sympathisant, et le matériau qu'il ou elle recueille pour l'analyser est le seul itinéraire intellectuel de bon aloi.

Suivant le sous-titre de l'ouvrage, il s'agit de confronter deux types de récits, un récit savant, à prétention objective mais pas nécessairement pertinent pour les agents de l'histoire, et les traces mnésiques portées, entretenues et redéployées dans le cadre d'une société encore rurale où l'oralité occupe toujours une place importante. Une fois de plus, les deux types de discours ne se recouvrent pas. Comment le pourraient-ils ? Il ne s'agit pas pour les auteurs toutefois de dénigrer le discours mémoriel. Si les articulations temporelles, les intentionnalités prêtées aux uns ou aux autres, les dimensions chiffrées, les dates sont sujettes à caution, mille autres plans du discours ont une valeur irremplaçable dans un monde où l'écrit ne présente pas de référence centrale, soit parce que l'alphabétisation de la population était lacunaire, soit parce que ce qui pouvait exister comme manuscrits, chroniques, témoignages n'a pas été conservé. L'obsession patrimoniale contemporaine n'est pas partagée par tous, surtout lorsqu'il s'agit de standardiser le passé dans des régions où l'État-nation s'est constitué récemment. Par quelle source écrite endogène peut-on avoir la claire représentation du Hakkari comme terre de liberté, où « les Assyriens se gouvernaient eux-mêmes » (p. 90), quand ce territoire est devenu synonyme aujourd'hui de guerre civile larvée d'où il faut partir ? Comment savoir que cet endroit,

même dans les tensions évoquées elles aussi, a connu un système viable d'autonomie dirigée par un *amir* kurde mais entouré de deux *bazékké*, ou partis, qui étaient elles-mêmes transversales, regroupant Assyriens et Kurdes ?

Il convient de mentionner que les documents en araméen contemporain sont publiés, en fin de volume, en version originale. Cette initiative est des plus importantes. Les traductions qui sous-tendent le propos d'anthropologie historique sont sûrement très soignées. On indique même les passages qui dérogent à la norme linguistique, les emprunts au turc, au persan, les passages entiers dans ces langues, ces *code-switching* si fréquents et jamais anodins dans les cultures populaires de cette aire géographique. Toutefois, rien ne remplace la possibilité pour un lecteur, armé de l'érudition nécessaire, de reprendre le matériau pour refaire œuvre originale et la plus respectueuse possible du discours premier. Dans les études arméniennes, en rapport d'analogie avec cette étude d'une dispersion collective, ce soin est trop peu présent. Les « documents » sont traduits voire écourtés et les originaux demeurent inaccessibles. On se débarrasse de la langue première, devenue un handicap à la communication avec le plus grand nombre. Dernièrement, toutefois, un ouvrage a de façon surprenante bien mis en évidence la turcophonie d'un individu arménien, aux allures de héros paternel fondateur, sinon national<sup>2</sup>.

Le texte proposé est un plaidoyer pour répertorier tous les discours possibles dans des régions où les peuplements sont enchevêtrés, les territoires disputés, souvent par des appétits extérieurs à la région, et pour un traitement historiographique critique du discours contemporain des acteurs historiques eux-mêmes, fussent-ils un groupe de quelques milliers de personnes, à la destinée collective peu glorieuse. Bien des domaines d'études adjacents, on l'a vu, pourraient s'en inspirer avec profit, malgré les découpages institutionnels qui empêchent le plus souvent ces démarches novatrices.

HERVÉ GEORGELIN

1 - Raymond LE COZ, *L'Église d'Orient. Chrétiens d'Irak, d'Iran et de Turquie*, Paris, Éd. du Cerf, 1995.

2 - Janine et Vahram ALTOUNIAN, *Mémoires du génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique*, Paris, PUF, 2009. Le fac-similé du récit de déportation de Vahram est inclus en cahier central dans cet ouvrage. Le texte est en langue turque écrite en caractères arméniens, une incongruité pour la doxa nationaliste, une facette de plus de la complexité de la société ottomane.

### Jihane Sfeir

*L'exil palestinien au Liban. Le temps des origines, 1947-1952*

Paris/Beyrouth, Karthala/IFPO, 2008,  
281 p.

L'ouvrage de Jihane Sfeir étudie la situation des Palestiniens au Liban de l'été 1947 jusqu'au début du mandat du président Camille Chamoun, auteur d'une politique sélective de « restitution de la nationalité libanaise », c'est-à-dire la condition de « près de 130 000 individus aux origines géographiques et culturelles variées, et aux conditions économiques et sociales diverses » (p. 259). Ces bornes chronologiques marquent bien les deux pôles de cette étude : l'exode proprement dit, dans sa dimension spatiale et mémorielle, et l'arrivée dans un « pays d'accueil » qui n'est pas vraiment un pays étranger, et qui opère une forme de sélection à l'intérieur de la population réfugiée, certains restant réfugiés alors que d'autres acquièrent la nationalité libanaise.

Il y a donc une partie palestinienne et une partie libanaise à l'histoire que nous raconte J. Sfeir, qui les articule autour de deux grandes parties intitulées « Dispersion » et « Recomposition », construisant un va-et-vient méthodologique entre des enregistrements de la réalité vécue par les réfugiés palestiniens au Liban et l'analyse d'un corpus d'archives précis. L'ouvrage retrace moins l'histoire d'une frontière au moment de l'exode (*Hijra*) des Palestiniens en 1948 ou au moment de la catastrophe (*Naqba*) palestinienne que les continuités et ruptures mémorielles qui entourent la frontière elle-même. Le mouvement de restitution de cette histoire tend parfois à inverser l'ordre des parties affichées : la mémoire de l'exode est alors ce qui recompose une popula-

tion palestinienne dispersée par l'identification et le traitement administratif libanais.

Car l'histoire de l'exil palestinien au Liban est aussi celle de l'État libanais, pris dans ses propres logiques comptables et politiques, en particulier autour de la question cruciale du partage confessionnel du pouvoir, aujourd'hui encore vivement contesté et discuté. Le questionnement qui porte la thèse de J. Sfeir n'est pas surprenant quand on sait le rôle joué par la « question palestinienne » dans l'histoire contemporaine du Liban et dans sa guerre civile meurtrière. L'historienne ne se présente pas dans une fausse neutralité. Elle cherche bel et bien à éclairer une généalogie, à mettre au jour les paradoxes d'une relation à « l'étranger palestinien » au Liban.

À l'appui de cette démonstration, il y a l'étude d'un matériau archivistique inédit, qui permet de détailler la diversité de la population palestinienne « accueillie » en 1948. Certains « redeviennent » Libanais, d'autres « deviennent » des étrangers (*ajanib*), ce filtre s'opérant sur des critères confessionnels et sociaux. Ceux qui restent des étrangers, des réfugiés, deviennent alors même, si l'on suit J. Sfeir dans sa reconstruction de la politique nationale libanaise, l'étranger par excellence. Ainsi, « la présence des Palestiniens sur le sol libanais va renforcer le sentiment national libanais. Réfugiés, ils offrent un miroir inversé aux Libanais, qui, possédant une carte d'identité, sont rassurés sur leur propre existence nationale » (p. 83). C'est en ce sens que l'on peut parler « d'exil » des Palestiniens au Liban.

Le travail de J. Sfeir sur les données démographiques donne ainsi des informations importantes sur la population des réfugiés et les met bien en perspective dans le cadre d'un débat national libanais, mais aussi en comparant avec les réfugiés palestiniens dans les autres pays. Pourtant, le lecteur reste gêné par l'articulation problématique entre les deux parties du travail. Celle qui concerne les réfugiés proprement dits est fondée surtout sur des entretiens et sur une mémoire individuelle de l'événement sous la forme de « *Hijra* » (concept emprunté au travail de l'anthropologue Rosemary Sayegh). J. Sfeir confronte ces entretiens avec des sources principalement « humanitaires » et avec une « mémoire offi-

cielle », celle de la « *Naqba* ». La frontière s'en trouve éclairée. Le volet libanais de son travail s'appuie sur des sources bien différentes. Il bénéficie lui aussi de la compilation de sources démographiques inédites et passionnantes, et met également en perspective les sources humanitaires et étatiques, mais on n'y voit pas assez de trace de la mémoire, qu'elle soit officielle ou personnelle. Cette mémoire-là n'est pas ignorée, elle semble souvent rester dans l'ordre de l'implicite, comme si elle ne pouvait pas encore être abordée de front. De cette disparité des sources naît certainement le malaise à la lecture de certaines affirmations. Le Palestinien devenu l'étranger par excellence alors qu'il était le voisin, le semblable ? Certes, on peut le comprendre, mais pourquoi ne pas avoir poursuivi l'enquête sur le terrain des perceptions réciproques auprès des Libanais ? Les sources orales ne viendraient-elles que combler le manque d'archives (la perte du territoire, la perte des archives, permettant d'accéder à un temps de la mémoire) ? Jouent-elles le même rôle ? À la lecture de la conclusion, on perçoit que cette mémoire, très investie par des prises de position militantes autant au sein du paysage politique libanais que concernant la question palestinienne, est d'un maniement délicat.

Il est toujours facile, rendant compte d'un livre, de dessiner le livre que l'on aurait aimé lire. Il s'avère ici que c'est le livre de J. Sfeir lui-même qui semble en appeler un autre, qui suivrait les pistes esquissées dans celui-ci pour la période 1947-1948 et irait prospecter dans la période suivante pour redonner forme à la mémoire des Libanais sur la présence des réfugiés palestiniens parmi eux.

LEYLA DAKHLI

**Anne-Christine Trémon**

*Chinois en Polynésie française. Migration, métissage, diaspora*

Nanterre, Société d'ethnologie, 2010, 425 p. et 8 p. de pl.

Anne-Christine Trémon note en introduction qu'il est impossible de ramener « les Chinois en Polynésie française » à une catégorie socio-

logique univoque (p. 10). Si pendant longtemps, « communauté », « groupe ethnique » et « diaspora » chinois se recoupaient largement, il n'en est plus de même aujourd'hui et l'un des objectifs du livre est précisément de repérer les points d'articulation, ou de disjonction, entre ces caractérisations possibles.

Aujourd'hui en Polynésie française, une majorité de Chinois se désignent eux-mêmes comme « Chinois » non pas parce qu'ils se considèrent comme appartenant à « la communauté chinoise », mais parce qu'ils sont descendants de Chinois et sont caractérisés de la sorte par le reste de la population. Pour le chercheur, la question devient : quels sont les facteurs qui ont contribué au maintien d'un groupe distinct et catégorisé comme « chinois », et ce, en dépit d'un métissage généralisé ? La perspective adoptée par A.-C. Trémon est diachronique puisqu'il s'agit de rendre compte des processus qui, sur un siècle, ont vu le passage du statut d'immigrés dans une société océanienne à la périphérie de l'empire colonial français à celui de descendants d'immigrés originaires de Chine dans une collectivité ultramarine multi-ethnique, restée française quoique bénéficiant d'un statut de large autonomie dans la République. Pour le dire autrement : si l'on naissait chinois (de nationalité) pendant la colonisation, aujourd'hui on le devient (en tant que citoyen français), et c'est donc le passage de l'assignation automatique à l'adhésion volontaire des individus qu'A.-C. Trémon nous décrit.

La société polynésienne est souvent citée comme exemple de « melting-pot » réussi, dont témoigneraient à la fois la diversité objective de la population, telle qu'indexée dans des catégories du recensement supposément univoques dans leur appréhension de la classification par la race, et l'absence de tensions interethniques (démence par ailleurs par les émeutes qui secouent périodiquement Tahiti, révélant l'existence de clivages bien réels au sein de cette société). La démarche empirique d'A.-C. Trémon doit être comprise comme une tentative de dépassement des apories de l'objectivation des frontières interethniques par la statistique comme par le sens commun, puisqu'il s'agit pour elle, par le recours aux sources d'archives et à l'observation partici-



pante auprès des membres de la communauté, de repérer les logiques conduisant à se définir, ou non d'ailleurs, comme Chinois.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première explore l'histoire de la migration chinoise et celle de la formation d'une société multiethnique en contexte colonial, montrant comment, de segment allochtone venu se greffer sur la société coloniale, la communauté chinoise va en devenir un membre à part entière. Initialement close sur elle-même, la communauté des nationaux chinois de la première et de la seconde génération gère les institutions qui la représentent et s'autogouverne suivant le principe colonial de l'*indirect rule*, par le biais d'associations autogérées qui sont un instrument de contrôle social interne à la communauté en remplissant des fonctions sociales, caritatives, économiques et politiques. L'insertion des Chinois dans la société locale s'opère alors que celle-ci est en pleine transformation, notamment sous l'influence de l'émergence d'une catégorie de « Demis », le terme connotant moins ici le métissage biologique entre colons d'origine européenne et autochtones *ma'ohi*, que l'existence d'un groupe social dominant, dans le prolongement de la séparation précoloniale entre l'aristocratie (*ari'i*) et les gens du commun dans la société polynésienne traditionnelle. Les Chinois arrivent précisément au moment où s'ébauche une ligne de fracture entre deux systèmes économiques : une agriculture coloniale de rente basée sur l'exportation par les colons et les Demis de matières premières cultivées par les autochtones, et l'activité de subsistance de ces derniers. Les Chinois vont venir s'insérer dans cette économie duale, où le crédit fait fonction de charnière entre groupes ethniques : devenus agriculteurs et commerçants, ils ne vont pas changer la recette de ce qui avait fait le succès des Européens, ils vont se contenter de l'appliquer à une échelle beaucoup plus vaste et avec relativement plus de succès. Cette présence chinoise est dès le départ un enjeu de société, puisque la « question chinoise », selon les termes de l'époque, est instrumentalisée dans le cadre des rivalités politiques, notamment dans le cadre du conflit permanent qui oppose les colons à l'administration française. Les Chinois, en tant qu'étran-

gers, ne sont ni des citoyens ni des indigènes, et font office de ce fait de variable d'ajustement d'une politique coloniale qui se borne à arbitrer entre parti colon et autochtones. Il faudra attendre une conjoncture géopolitique différente, notamment la création de la République populaire de Chine en 1949 et l'abandon de l'idée d'un retour en Chine, pour que l'extension du droit du sol à la Polynésie française, par la loi du 9 janvier 1973, entraîne la naturalisation de tous les Chinois.

La deuxième partie interroge les mutations de la parenté, en tant qu'élément révélateur des transformations sociales qu'ont engendrées, du point de vue du groupe, la migration puis l'installation définitive des Chinois en Polynésie française. Après avoir montré comment la situation transnationale a reconfiguré la structuration des lignages chinois – et a considérablement contribué à la brouiller avec la francisation des patronymes et la perte de l'usage des termes de parenté hakka au profit des termes français ou tahitiens, A.-C. Trémon, dans une optique ethnologique classique dans son principe mais originale dans son application, interroge les conditions de la reproduction de ces lignages à travers l'échange matrimonial. Très tôt, la prévalence des individus de sexe masculin dans le groupe des immigrants et le nombre limité de patronymes (problématique en raison des impératifs d'exogamie) vont, comme dans d'autres contextes coloniaux, rendre l'alliance avec les Polynésiens nécessaires. Si « la communauté chinoise se veut endogame, dans le sens où la seule union considérée comme légitime est celle contractée avec une épouse chinoise [...] parmi les membres de la troisième ou quatrième génération, rares sont ceux ou celles qui peuvent se vanter d'être un(e) 'pur(e) Chinois(e)' » (p. 190). La question du métissage, compris ici comme la circulation des enfants issus d'unions « illégitimes » entre Chinois et Polynésiennes, devient centrale pour envisager ce qu'A.-C. Trémon appelle « la dialectique de l'inclusion et de l'exclusion » (p. 223), qui permet de comprendre les affiliations identitaires contemporaines.

La troisième partie traite précisément de ces changements d'affiliation et de la création d'identités nouvelles, notamment la formula-

tion d'une identité *ma'ohi*, dans un contexte où la disparition de la nationalité chinoise comme marqueur d'altérité et le desserrement des structures communautaires nées pendant la colonisation ont autorisé un mode de formulation individualisé de l'identité et l'expression d'une ethnicité symbolique, qui rendent l'utilisation même du terme « communauté » problématique pour caractériser ce qui fut, autrefois, la diaspora chinoise en Polynésie. La transformation du lien avec la Chine a radicalement changé la donne de l'ethnicité : alors que pour les deux premières générations, c'est la maîtrise du capital culturel français qui constituait une ressource au sein de la communauté, c'est désormais le capital culturel chinois, raréfié, qui constitue, pour l'élite des deux générations suivantes, une ressource valorisée. Alors que le localisme (se dire *ma'ohi*) dévalue les frontières ethniques, le cosmopolitisme de l'élite joue sur la hiérarchisation des identifications potentielles en tant que Polynésien,

d'origine chinoise, de nationalité française. Et ce cosmopolitisme n'est dès lors plus contradictoire avec l'affirmation identitaire sur le mode essentialisant d'une « ethnicité symbolique ».

Appuyé sur des connaissances historiques solides et une réelle expertise ethnographique, cet ouvrage a le mérite de prendre au sérieux la critique faite aux études des diasporas, du cosmopolitisme, de l'hybridité et, plus généralement, des analyses des phénomènes transnationaux : leur caractère surplombant, lui-même lié à l'optique globalisante de la plupart des théories qui n'envisagent les choses qu'au niveau des groupes dans leur ensemble. Ici, au contraire, le rétrécissement de la focale autorise un éclairage extrêmement suggestif des processus migratoires et des mutations sociales, du colonial au postcolonial.

MARIE SALAÜN

- Wolfgang Kaiser (dir.), *Le commerce des captifs. Les intermédiaires dans l'échange et le rachat des prisonniers en Méditerranée, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle* (M'hamed Oualdi) p. 535-537
- Federica Ruspio, *La nazione portoghese. Ebrei ponentini e nuovi cristiani a Venezia* (António de Almeida Mendes) p. 537-539
- Muzaffar Alam et Sanjay Subrahmanyam, *Indo-Persian travels in the age of discoveries, 1400-1800* (Claude Markovits) p. 539-540
- R. Po-chia Hsia, *A Jesuit in the Forbidden City: Matteo Ricci, 1552-1610* (Jonathan Spence) p. 540-542
- Anna Bellavitis, Laurence Croq et Monica Martinat (dir.), *Mobilité et transmission dans les sociétés de l'Europe moderne* (Wolfgang Kaiser) p. 542-543
- Ole Peter Grell, Andrew Cunningham et Jon Arrizabalaga (éd.), *Centres of medical excellence? Medical travel and education in Europe, 1500-1789* (Elisa Andretta) p. 543-546
- Robert Descimon et José Javier Ruiz Ibañez, *Les ligueurs de l'exil. Le refuge catholique français après 1594* (Jérémie Foa) p. 546-547
- Nathalie Genet-Rouffiac, *Le grand exil. Les Jacobites en France, 1688-1715* (Natalia Muchnik) p. 547-549
- Jean-François Mouhot, *Les réfugiés acadiens en France, 1758-1785. L'impossible réintégration ?* (Alexandre Dubé) p. 549-551
- Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden: The Huguenots and their migration to colonial South Carolina* (Yves Krumenacker) p. 551-553
- John P. Bowes, *Exiles and pioneers: Eastern Indians in the Trans-Mississippi West* (Philippe Rygiel) p. 553-555
- Raymond L. Cohn, *Mass migration under sail: European immigration to the antebellum United States* (Hans Krabbendam) p. 555-557

- Maurizio Isabella, *Risorgimento in exile: Italian émigrés and the liberal international in the post-Napoleonic era* (Simon Sarlin) p. 557-559
- Mark I. Choate, *Emigrant nation: The making of Italy abroad* (Delphine Diaz) p. 559-561
- Mary Dewhurst Lewis, *The boundaries of the republic: Migrant rights and the limits of universalism in France, 1918-1940* (Claire Zalc) p. 561-563
- Claire Zalc, *Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France* (Nancy L. Green) p. 563-565
- Anne-Sophie Bruno, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956* (Paul-André Rosental) p. 565-567
- Yann Scioldo-Zürcher, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole, 1954-2005* (Angéline Escafré-Dublet) p. 567-569
- Georges Bohas et Florence Hellot-Bellier, *Les Assyriens du Hakkari au Khabour. Mémoire et histoire* (Hervé Georgelin) p. 569-571
- Jihane Sfeir, *L'exil palestinien au Liban. Le temps des origines, 1947-1952* (Leyla Dakhli) p. 571-572
- Anne-Christine Trémon, *Chinois en Polynésie française. Migration, métissage, diaspora* (Marie Salaün) p. 572-574